
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

**INVENTAIRE DU PATRIMOINE DES RUES
SAINT-JEAN-BAPTISTE ET VILLERAY**

RAPPORT FINAL

**MARTIN, LÉONIDOFF, PROVENCHER, LEPAGE ET
ASSOCIÉS**

FÉVRIER 1991

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Circonstances et contexte	1
Rappel du mandat	1
RAPPEL HISTORIQUE	2
CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES DE L'ISLE-VERTE	9
LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE	10
1. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL	11
1.1 Synthèse typologique de l'architecture de la municipalité de l'Isle-Verte	11
1.1.1 Les principales techniques de construction	15
1.1.2 Les grandes familles stylistiques de la municipalité, leurs variantes et leurs principales caractéristiques	19
1.1.2.1 Le style néo-classique	20
1.1.2.2 Le style Regency	59
1.1.2.3 Le style néo-gothique	71
1.1.2.4 Le style néo-Renaissance	78
1.1.2.5 Le style Second Empire	90
1.1.2.6 Le style néo-reine Anne	103
1.1.2.7 Le style néo-colonial	109
1.1.2.8 Le style Prairie	147

2.	LE PATRIMOINE RELIGIEUX	151
3.	LE PATRIMOINE INDUSTRIEL ET ARTISANAL	158
4.	LES BATIMENTS SECONDAIRES	176
5.	ANALYSE DES PAYSAGES CULTURELS ET RECOMMANDATIONS	183
	CONCLUSION	217
	BIBLIOGRAPHIE	218

INTRODUCTION

CIRCONSTANCES ET CONTEXTE

La municipalité de L'Isle-Verte, poursuivant la préparation de son plan d'urbanisme et des instruments réglementaires qui l'accompagnent, a décidé d'inclure la dimension patrimoniale. La grande valeur de son héritage architectural, de son artère principale, la rue Saint-Jean-Baptiste, les rues Du Verger et Villeraay et de quelques sites archéologiques justifient amplement cette démarche et dénotent un effort très louable d'inscrire le développement à venir à l'intérieur, et non pas en marge, de la conservation de ces ressources précieuses, peu ou pas renouvelables.

La municipalité a confié un mandat d'inventaire patrimonial aux consultants Martin, Léonidoff, Provencher, Lepage et Associés de Québec. La cueillette des données a été effectuée dans la semaine du 24 septembre 1990 par messieurs Georges-Pierre Léonidoff et Jean-René Breton. L'analyse, la mise en forme et la production du rapport ont été réparties sur quatre semaines entre la mi-octobre et la mi-novembre 1990.

RAPPEL DU MANDAT

À partir des connaissances actuelles de l'histoire et du développement général de l'occupation humaine du territoire, le premier mandat de la firme a été d'identifier les principaux sites à caractère archéologique, événementiel et économique ainsi que les principales unités de paysages et les concentrations de bâti traditionnel.

Le patrimoine architectural, en raison de son importance et de sa diversité, devait faire l'objet d'une attention particulière. Ainsi des fiches individuelles présentent chacun des immeubles retenus (52 unités) accompagnés dans certains cas de leurs dépendances.

Une typologie, élaborée en fonction de la réalité régionale, qui les regroupe par familles stylistiques et explique leurs caractères propres et leurs attributs suit cet inventaire. Une interprétation sommaire de cet échantillonnage représentatif termine l'analyse de l'ensemble.

Vient ensuite un zonage des secteurs les plus sensibles des rues Saint-Jean-Baptiste, Du Verger et Villeray qui caractérise les éléments constitutifs des paysages culturels et qui tient compte:

- de l'état actuel du paysage bâti;
- du rapport harmonieux entre les éléments naturels et construits;
- des perspectives visuelles.

Le zonage est complété par l'identification d'éléments ponctuels ou d'ensembles d'intérêt de même que par quelques propositions de mesures conservatoires visant à éviter le mitage, la destruction et le développement incohérent.

RAPPEL HISTORIQUE

Lors de la préhistoire, le territoire de L'Isle-Verte est immergé sous les eaux de la mer de Goldthwait. Ce n'est qu'entre l'an 11 000 et 7 000 avant Jésus-Christ qu'il émerge progressivement des eaux. Au dire des préhistoriens, il faut attendre l'an mil avant Jésus-Christ pour qu'il prenne sa configuration actuelle.

Sans en connaître exactement les dates d'arrivée, mentionnons que des membres du groupe algonquien, les Montagnais du Sud,

venus vraisemblablement de l'ouest, comme la majorité des groupes amérindiens, fréquentaient le territoire de L'Isle-Verte. Bien que nous connaissions peu de choses sur leur mode de vie, les témoignages des premiers missionnaires nous apprennent qu'ils ont fait de la région comprise entre Rivière-du-Loup et Matane leur territoire de chasse et de pêche.

Le premier témoignage relatif à l'existence de l'île Verte est indirect. Le 1^{er} septembre 1535, Jacques Cartier naviguant dans ces parages, mentionne l'existence d'une île qui pourrait bien être l'île Verte. Toutefois, il s'intéresse davantage à l'embouchure du Saguenay. Entre 1580 et 1626, le territoire, selon certains documents, aurait été fréquenté par des Basques ainsi que par des groupes amérindiens. Ces derniers se livrent par ailleurs à des guerres intestines pour s'assurer l'exclusivité du commerce avec le poste de traite de Tadoussac. Entre 1621 et 1626 des contrebandiers fréquentent l'île Verte et y érigent un fort concurrençant le poste de Tadoussac. Samuel de Champlain mentionne que ceux-ci fréquentaient l'île Verte. Champlain sera le premier à consacrer l'usage de ce vocable.

Il faut attendre 1653 pour voir les premières tentatives européennes d'occupation du territoire mais ce n'est qu'en 1684 qu'y débute timidement la colonisation agricole. En effet, la région recouvrant l'actuelle agglomération de L'Isle-Verte est concédée en Seigneurie une première fois sous le nom de seigneurie de la Rivière-au-Saumon le 15 avril 1653 à Louis de Lauson, sieur de la Cité. Le 19 janvier 1663, le même territoire est à nouveau concédé à Louis Couillard de Lespinay qui s'intéresse davantage à la chasse au Loup-marin et au Béluga qu'au développement de la seigneurie. Faute d'avoir été convenablement exploité, le même territoire, qui sera ultérieurement agrandi, est concédé à Augustin Rouer de la Cordonnière et à Louis Rouer d'Artigny le 27 avril 1684. Pour conserver ses droits de propriété seigneuriale, Louis Rouer d'Artigny s'engage à faire défricher de la terre et à construire une maison, une grange et une étable qu'il fera garnir de bestiaux. Par échange, le 1^{er} mai 1701, la seigneurie passe aux mains de Pierre Niort de la Noraye, sieur de la Minotière qui fait effectivement construire à l'est de la rivière Verte les dits

bâtiments et un petit moulin à eau. Le 11 février 1711, Jean-Baptiste Côté, premier d'une lignée de quatre seigneurs du même nom, se porte acquéreur de la seigneurie. Il devient le premier seigneur à venir s'installer à demeure à L'Isle-Verte. Déjà, des colons sont installés au «platin» à moins d'une demie lieue (env. 2 km) à l'intérieur des terres. L'un des premiers censitaires, Jacques Guéret dit Dumont, affirme en 1722 posséder 20 arpents de terre labourable au nord-est du manoir seigneurial.

Une petite communauté se structure entre 1684 et 1820. Monseigneur de Saint-Vallier, évêque de Québec, érige L'Isle-Verte à titre de desserte de la paroisse de Kamouraska. Cependant, les registres de l'état civil ne sont ouverts que le 28 juillet 1766 par le récollet Ambroise Rouillard. On ne connaît pas exactement la date de construction de la première chapelle. Selon certains documents, celle-ci aurait été construite quelque part entre 1723 et 1738. En 1783, l'abbé Jean-Adrien Leclair devient le premier prêtre résident à L'Isle-Verte. La localité devient alors le centre des dessertes religieuses de la région, soit Cacouna, Trois-Pistoles, Rimouski et même le Madawaska. La seconde chapelle commencée en 1798 est inaugurée en 1800. C'est en 1828 que la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte est érigée canoniquement et c'est en 1835 que l'organisation religieuse reçoit la reconnaissance civile.

L'occupation du territoire seigneurial se densifie et avant la fin du XVIII^e siècle une grande partie des deuxième, troisième et quatrième rangs est concédée. Un fait sera déterminant pour l'avenir de l'agglomération. Il s'agit du partage de la Seigneurie survenu en 1738 à la suite du décès du premier seigneur Jean-Baptiste Côté. Une moitié de la seigneurie passe aux mains du deuxième seigneur, Jean-Baptiste Côté, tandis que l'autre moitié est subdivisée entre les dix héritiers restants. Il est plus que probable que cette fragmentation du territoire soit à l'origine de la division des terrains de la rue Saint-Jean-Baptiste. Le développement de la seigneurie se concentre à l'est de la rivière Verte. L'autre partie nommée Villeray, située à l'ouest de la rivière, se développe plus lentement. Cette dernière partie de la seigneurie est occupée dès 1755 par un groupe d'Amérindiens, les

Malécites, qui avaient été chassés de leur territoire traditionnel du Nouveau-Brunswick et du Maine. En 1827, le gouvernement de l'époque tente de les intéresser à la colonisation. Un territoire de 3000 acres constituant une réserve leur est cédé au sud de la seigneurie. Cette tentative se solda par un échec, les Malécites préférant leur mode de vie traditionnel à celui proposé par le colonisateur. Cet espace fut annexé en 1870 au canton de Viger.

Outre les terres agricoles concédées à des censitaires, L'Isle-Verte connaît deux noyaux de développement d'importance entre 1687 et 1820. La rive est de la rivière Verte, où se trouve le domaine seigneurial et son moulin banal et, d'autre part, les environs des première et deuxième chapelles en bordure de la rue Saint-Jean-Baptiste. La famille des seigneurs Côté domine alors le développement de la région.

En 1811, arrive à L'Isle-Verte Louis Bertrand, un marchand originaire de Cap Santé. Son rôle et celui de sa famille sera déterminant dans le développement de L'Isle-Verte. Bertrand s'implique activement dans la vie sociale et économique du milieu. Il devient, en 1812, l'un des principaux organisateurs de la milice de L'Isle-Verte lors de la guerre contre les Américains. Il gravira les échelons militaires pour devenir en 1862 lieutenant-colonel du bataillon de la milice de Rimouski. Il est d'ailleurs député de ce même comté de 1830 à 1838 puis de 1844 à 1848. Il devient, en 1845, le premier maire de L'Isle-Verte.

Dès 1818, Bertrand s'associe à l'exploitation de la seigneurie. Il reconstruit le moulin à farine sur la rive est de la rivière Verte et fait construire, en 1828, un pont enjambant celle-ci; ce qui contribue à l'amorce du développement industriel du côté ouest de la rivière. En 1829, il fait démolir le moulin de la rive est et en reconstruit un nouveau du côté ouest de la rivière Verte. Agrandi en 1836, celui-ci sera équipé d'une carde.

Le dynamique Louis Bertrand consolide ses actifs à L'Isle-Verte. À partir de la fin juillet 1819, il exploite à bail la seigneurie et se porte finalement acquéreur d'une partie du titre seigneurial le 23 octobre 1849. L'autre partie de la seigneurie, nommée Villeray,

passé de 1805 à 1818 aux mains de Régis Caron et sera finalement vendue aux enchères en 1820 à Louis Gauvreau.

Bertrand s'associe à Henry Caldwell et à William Price pour exploiter le bois de l'arrière pays de la seigneurie. On construit alors, en 1840, à l'ouest de la rivière Verte, un moulin à scie, des ateliers, des écuries, des entrepôts, une cour à bois, un quai de chargement sur la rivière de même qu'une grande dalle en bois de près d'un kilomètre qui sert à acheminer les billes de bois par flottage jusqu'au quai du village. De plus, Bertrand devient propriétaire de plusieurs goélettes servant au transport du bois.

En 1850, Louis Bertrand cède la majorité de ses intérêts à son fils Charles-Frédéric Adolphe dit le vieux. Celui-ci consolide les entreprises de son père et en ajoute d'autres au complexe industriel de la rive ouest de la rivière Verte. À partir de 1855, il y construit d'autres moulins à scie, un atelier de fabrication d'instruments aratoires et en 1865, une fonderie auxquels s'ajoutent un bureau de poste et un magasin général.

Dans cette mouvance de prospérité économique, la population s'accroît sensiblement, passant de 2400 habitants en 1850 à 3131 une trentaine d'années plus tard. Conséquemment, L'Isle-Verte connaît un développement institutionnel important. Toujours appuyée sinon poussée par Louis et Charles Bertrand, la municipalité se dote, en 1849, d'un bureau d'enregistrement et devient le chef-lieu du comté de Rimouski. Elle loge la Cour de circuit de 1853 à 1918. L'édifice abritant cette cour est construit en 1859. Par ailleurs, la fabrique entreprend en 1855, sous la direction de Louis-Thomas Berlinguet, la construction d'une nouvelle église de style néo-gothique et d'un couvent l'année suivante. D'autre part, des notables et des intellectuels de l'endroit fondent en 1859, dans les murs de la cour de circuit, l'Institut littéraire de L'Isle-Verte qui sera la pépinière de talents comme Robertine Barry, Charles A. Gauvreau, Blanche Lamontagne-Beauregard, Fortunat Charron et Gérard Fillion.

La fin du XIXe siècle est marquée par le début de la décroissance économique de L'Isle-Verte. Cette situation est due à plusieurs facteurs: les débâcles de la rivière Verte qui abiment les écluses et

les édifices, les périodes de sécheresse prolongées qui diminuent le débit de la rivière paralysant l'activité des moulins et affectant les récoltes et les tempêtes en mer qui menacent du naufrage les goélettes. À ces facteurs naturels, il faut ajouter les incendies, la malhonnêteté de certains gens et la concurrence féroce d'entreprises industrielles étrangères comme Singer et McCormick. Tous ces éléments concourent à l'effondrement des entreprises de la famille Bertrand. Une faillite survient en 1896, peu après le décès de Charles Bertrand dit le vieux. Le petit empire de 22 entreprises recensées en 1881 s'effondre.

Par ailleurs, et probablement à cause de ces temps difficiles, une activité traditionnelle et caractéristique de L'Isle-Verte s'intensifie. Il s'agit de la récolte de la «mousse de mer». Ce sont Ignace Gagnon, Ferdinand Gagnon et Jean-Baptiste Côté qui débutent en 1883, donc en pleine crise économique, l'exploitation systématique de cette ressource naturelle. Cette plante qui pousse sur les battures de L'Isle-Verte et des îles avoisinantes est récoltée de la mi-août à la mi-septembre. On fauche, lors de la marée basse, cette herbe pour ensuite l'empiler sur des chalands que des chevaux ou des boeufs tirent jusqu'au rivage ou, plus simplement, on regagne la terre ferme avec le montant de la marée. La «mousse de mer» est ensuite transportée dans les champs voisins et étendue en couches minces et uniformes pour le séchage. Après avoir été séchée pendant une dizaine de jours, la «mousse de mer» est acheminée vers les marchés du Canada et des États-Unis. Elle est utilisée comme bourre dans la confection des matelas, des meubles, des sièges de voitures, elle aurait même servi, dit-on, à rembourrer ceux des premières automobiles. Malheureusement, au début des années 1930, un champignon parasite va entraîner la disparition de cette plante marine.

L'activité économique de L'Isle-Verte se trouve donc confinée dans les secteurs traditionnels de l'agriculture, de la pêche et de la forêt. La pêche, l'une des activités caractéristiques de L'Isle-Verte a toujours été une source de revenu d'appoint non négligeable pour les cultivateurs riverains. Leurs pêches à fascines leur procurent du hareng, du capelan, de l'éperlan et de la sardine que l'on nomme

aussi «barlette». Cette activité maritime explique sans doute la présence de fumoirs à poissons sur le territoire de la municipalité.

L'activité agricole, bien qu'encore présente sur le territoire municipal, se confine davantage sur le plateau qui domine le village. Celui-ci sera d'ailleurs séparé de la municipalité rurale de Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte en 1952.

De même, l'exploitation forestière a toujours été une activité économique importante pour la localité et son arrière-pays.

Malgré la disparition des entreprises Bertrand, la «petite industrie» ne disparaît pas entièrement du territoire de L'Isle-Verte. En 1920, une filature de laine, Les textiles du Globe Ltée occupe le site de la fonderie de Charles Bertrand. Après une faillite, l'entreprise redémarre en 1939 sous la direction de Léon Thériault. Elle porte alors le nom de La Filature de L'Isle-Verte Enr. Celle-ci sera en activité jusqu'en 1951. Peu de temps après, Roland Thériault transforme l'entreprise qui devient un atelier de confection de vêtements.

Nonobstant des efforts pour y maintenir une vie économique intéressante, L'Isle-Verte entre dans une période de décroissance économique importante. À partir de 1961, la population va sans cesse en diminuant, si bien qu'en 1988 il ne reste plus que 1073 habitants à L'Isle-Verte. La polarisation qu'exercent les grands centres comme Rimouski et Rivière-du-Loup contribue grandement à drainer la jeunesse de la municipalité.

CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES DE L'ISLE-VERTE

Le territoire de la municipalité de L'Isle-Verte s'inscrit dans le prolongement du paysage appalachien de la rive sud du bas Saint-Laurent. Ici le terroir est marqué par le fleuve et deux de ses îles: l'île Verte et l'île Ronde. À la hauteur de L'Isle-Verte, le fleuve s'échancre dans l'Anse Verte qui reçoit l'estuaire de la rivière Verte.

Du côté de la terre, le territoire de la municipalité est tout d'abord caractérisé par les basses terres riveraines du Saint-Laurent. Ici la plaine côtière, autrefois marécageuse, a été drainée. Les terres sont sillonnées, au nord de la route 132, par de longues «planches» divisées par de profondes rigoles. C'est sur cette plaine côtière, au sud de l'actuelle route 132, que s'étend le principal de l'agglomération villageoise. En effet, le village s'est développé en suivant l'axe de l'ancienne route 132 qui forme aujourd'hui la rue Saint-Jean-Baptiste. Avec la construction, dans les années 1960, de la voie de contournement (l'actuelle route 132) apparaît un début d'étalement de l'agglomération qui s'étend dans la plaine sur quelques rues transversales.

L'ancienne route 132, rue Saint-Jean-Baptiste, qui sert d'échine au développement urbain, emprunte le tracé de la route primitive des grèves qui s'abritait des hautes eaux, au pied de l'escarpement qui longe le fleuve. Cet escarpement, ici tout en arrondis, divise l'agglomération villageoise d'est en ouest. Il est, en fait, l'un des traits géographiques qui domine le paysage de L'Isle-Verte. Au haut de la pente, que gravissent quelques rues transversales, s'étend un plateau relativement plat qui se prolonge jusqu'aux premiers contreforts des Appalaches. En bordure supérieure de cette pente, une rue parallèle à la rue Saint-Jean-Baptiste supporte une autre concentration urbaine linéaire. Plus loin, à l'est, de nouveaux développements s'évalent sur le plateau.

Le paysage de la municipalité est fortement marqué, à l'ouest, par le passage de la rivière Verte. Là, la plaine côtière est entamée par cette rivière au débit irrégulier. De nombreuses îles et bancs de

sable ponctuent son estuaire. Plus en amont elle s'encaisse en formant une gorge lorsqu'elle franchit l'escarpement conduisant à la plaine du littoral. De nombreux rapides, jadis exploités, ponctuent son cours. Elle est bordée, sur chacune de ses rives, par deux rues: Du Verger à l'est et Villeray à l'ouest. C'est surtout sur la rue Villeray que s'est développé l'autre noyau d'habitats autour des entreprises de la famille Bertrand.

LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Trois sites archéologiques ont été identifiés sur le territoire de L'Isle-Verte. Il s'agit des sites préhistoriques identifiés par les cotes Borden DaEi-11, situé du côté nord de l'embouchure de la rivière Verte et DaEi-5 situé au nord de l'embouchure de la rivière Verte, au sud de la route numéro 10. Le site euro-qubécois identifié par la cote DaEi-12 correspond au site de la Briqueterie Barbel, localisé à l'embouchure de la rivière Verte, rive ouest.

C'est un bilan plutôt mince qui résulte sans doute de l'absence d'étude de potentiel archéologique véritable pour la région. Une telle étude, complétée par une reconnaissance sur le terrain, permettrait de repérer, de localiser et éventuellement de mettre en valeur certains sites déjà signalés par des historiens locaux (voir Robert Michaud: L'Isle-Verte vue du large).

Les sites de la cuvette d'implantation de la rive est de la rivière Verte et celui du complexe industriel des Bertrand sur la rive ouest de la rivière, demeurent probablement ceux qui détiennent le plus de potentiel archéologique pour la période euro-qubécoise.

1. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

1.1 SYNTHÈSE TYPOLOGIQUE DE L'ARCHITECTURE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

L'approche choisie pour notre typologie a été élaborée en fonction des grandes familles stylistiques, auxquelles se rattachent les différents types d'architecture sélectionnés à cette fin sur le territoire des rues Saint-Jean-Baptiste, Villeray et Du Verger.

Même si cette approche comprend un certain nombre d'écueils, elle nous apparaît la plus appropriée pour les fins du présent mandat. En effet, l'élaboration d'un guide d'intervention inhérent à la protection et à la mise en valeur du patrimoine bâti de la municipalité doit essentiellement tenir compte des éléments visibles. Ces derniers correspondent principalement à l'apparence extérieure des bâtiments, qui dépend dans une très large mesure des influences stylistiques qui les caractérisent sur les plans formel et décoratif.

Cette approche permet également de tenir compte, lorsqu'il y a lieu, de l'évolution architecturale. Ainsi, une maison de 1840 qui avait à l'origine le style de son époque (ex: néo-classique) peut avoir subi plusieurs transformations vers la fin du XIXe siècle, transformations qui peuvent permettre de l'identifier aujourd'hui au style néo-reine Anne, par exemple. C'est le cas pour la majorité des bâtiments, particulièrement en milieu urbain. Il est évident que ne sont pas considérées, sauf sur le plan critique, les transformations récentes, telles que les fausses pierres, les ajouts de fenêtres, etc. Dans l'éventualité d'une mise en valeur d'un bâtiment soit à titre isolé, soit par rapport à l'ensemble auquel il appartient, il faudra prévoir remplacer les éléments récents par d'autres plus compatibles avec le ou les styles que l'on y retrouve.

L'élaboration d'une typologie par grandes familles stylistiques pose un problème notamment d'ordre terminologique. En effet, leur

découpage et leur dénomination varient suivant les pays et les historiens de l'architecture. Toutefois, les appellations, bien que variables, recouvrent des caractéristiques semblables.

Afin de simplifier le découpage par familles stylistiques, nous avons effectué certains regroupements lorsque cela était possible. Ainsi, nous avons intégré avec le style néo-classique (1830-1870 env.) ses variantes néo-coloniales (1880-1955 env.), en ayant soin de préciser qu'il s'agissait d'une interprétation tardive de ce type et non pas de celui d'origine.

Il nous faut également mentionner qu'une grande partie de l'architecture domestique du Québec, notamment celle de la municipalité de L'Isle-Verte, correspond à une interprétation vernaculaire assez libre des grands courants académiques européens et américains. Par ailleurs, si l'on tient compte de l'évolution qu'a pu subir une maison, on constate que plusieurs influences stylistiques peuvent coexister. Pour rattacher cette maison à un style précis, on privilégie alors la caractéristique dominante. Ceci implique toutefois une bonne connaissance des différents attributs de chacun des styles. C'est alors seulement que l'on peut identifier tous les éléments compatibles et incompatibles en cause.

Afin de faciliter la compréhension de notre approche par familles stylistiques, il est nécessaire d'abord d'apporter quelques précisions. Beaucoup d'éléments, notamment sur le plan formel et celui des matériaux de recouvrement, sont communs à la plupart des styles.

Sur le plan formel

1) La maison et ses annexes

Sauf pour de rares exceptions, la disposition des annexes rattachées à la maison sont communes à tous les styles. Ainsi, par rapport au corps de logis principal, la cuisine d'été peut arriver à former avec lui un plan en «L», en «T» ou se trouver dans le prolongement des façades longitudinales. Quand le corps principal seul épouse la forme d'un «L», d'un «T» ou d'un «U», alors il est caractéristique d'un nombre très

restreint de styles, soit le néo-gothique, le néo-Renaissance à l'italienne, le néo-Tudor ou le néo-colonial.

2) L'organisation des ouvertures en façade principale

L'organisation symétrique des ouvertures en façade principale est commune à un grand nombre de styles, compte tenu de leurs interprétations vernaculaires. Mais quand ces ouvertures ont été disposées de façon asymétrique au moment même de la construction de la maison, alors il faut éliminer un certain nombre de styles, dont le néo-classique.

3) Le rez-de-chaussée surélevé

La présence d'un rez-de-chaussée surélevé est également commune à la plupart des styles, bien qu'elle soit d'abord une caractéristique du style néo-classique qui, le premier, l'a popularisée de façon délibérée et non pas à cause de l'existence fortuite de la déclivité naturelle du terrain. Dans le cas particulier de L'Isle-Verte, on retrouve des rez-de-chaussée surélevés qui sont aménagés au-dessus d'un étage de soubassement notamment dans des maisons de style néo-classique ou Régency.

Sur le plan des matériaux de recouvrement

1) Les murs

Pour les murs de la maison, à toutes les époques et selon tous les styles, la planche à clin et le bardeau sont les matériaux de recouvrement les plus communs. Mais on les a utilisés de mille et une manières. Ainsi, leur mode d'agencement sur un même mur ou le découpage particulier des bardeaux (motifs décoratifs) peuvent devenir la marque distinctive d'un style, comme par exemple, le style néo-reine Anne. De même, la présence de bardeau sur les murs et une forme particulière du plan de la maison et de son toit deviennent la caractéristique dominante du style «Shingle».

Ces deux matériaux de base ont souvent été remplacés par des substituts: le papier-brique (1930 env.), les carreaux d'amiante à compter de la première décennie du XXe siècle et les carreaux goudronnés imitant la brique ou la pierre. Dans certains cas, ces substituts peuvent être considérés comme acceptables, notamment lorsqu'ils sont associés à des maisons ayant été construites à l'époque où ils étaient disponibles sur le marché. Il en est de même de la tôle gaufrée, dont la commercialisation remonte au tournant du siècle. Par ailleurs, dans la municipalité de L'Isle-Verte, le lambris de brique commence à être en usage à compter de la fin du XIXe siècle; il est généralement posé sur des murs en madrier. Ajoutons que l'on retrouve également, particulièrement pour les maisons de style néo-classique, un revêtement de planches horizontales en façade principale qui imitent la pierre de taille.

2) Les toits

Les principaux matériaux de recouvrement de la toiture utilisés dans la municipalité de L'Isle-Verte sont la tôle à la canadienne, la tôle à baquette et agrafée, la tôle en feuille et le bardeau de cèdre. Ces différents matériaux sont communs à tous les styles. Dans le cas de certains styles, comme le Second Empire, deux modes de recouvrement sont souvent utilisés comme par exemple la tôle à baquette ou agrafée sur les terrassons et la tôle à la canadienne ou le bardeau sur les brisis. Parfois la tôle ou le bardeau sont découpés et peints de différentes couleurs (ex: écailles de poisson) de façon à constituer des effets décoratifs. Ceci est commun aux styles Second Empire, néo-Renaissance à l'italienne et néo-reine Anne.

À compter des années 1910-1920, ces matériaux de recouvrement ont été progressivement remplacés par du bardeau d'asphalte qui est beaucoup moins cher et ne nécessite pas d'entretien. C'est aujourd'hui le matériau de recouvrement le plus commun. Sauf s'il a été posé sur des maisons remontant à cette époque (certaines variantes

tardives du style néo-colonial et du style Prairie), le bardeau d'asphalte n'est pas compatible avec la plupart des autres styles, à l'occasion on retrouve également de la tôle ondulée pour le recouvrement des toitures, un matériau toutefois incompatible avec tous les styles.

1.1.1 LES PRINCIPALES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION DES MURS

Bien que cet élément n'ait aucune influence sur les styles, mentionnons que le matériau le plus commun pour la construction des murs de la maison est le bois. Il se trouve également quelques exemples de bâtiments érigés en pierres ou en briques.

La maison de bois

La technique la plus utilisée est le pièce sur pièce. Celle-ci comprend deux principales variantes: le pièce sur pièce de type massif et le pièce sur pièce à coulisse. Les pièces de bois peuvent être équarries ou sciées. Dans le dernier cas, il s'agit de madriers. Lors de notre étude bien peu de gens ont pu établir cette distinction ou nous parler des modes d'assemblage d'angles.

1) Le pièce sur pièce de type massif

Les murs ne comportent pas de poteaux (corniers). Les assemblages d'angles peuvent être réalisés de différents façons. Les principales sont la queue d'aronde et la demi-queue d'aronde. Des poteaux intermédiaires, dont le nombre dépend de la longueur de la maison, sont disposés sur les longs pans. Il s'en trouve également à toutes les ouvertures. L'assemblage entre les poteaux et les pièces s'effectue à coulisse. Selon une variante plus récente (à compter du milieu du XIXe siècle), les madriers, cette fois-ci sciés, sont posés sur le cant ou le plat et assemblés entre eux par des goujons ou sont cloués. Les angles sont souvent chaînés (comme pour les murs de brique) et solidifiés par des chevilles.

2) Le pièce sur pièce à coulisse

Les pièces de bois peuvent être sciées ou équarries. La seule différence avec la technique précédente: l'utilisation de poteaux d'angle. Tous les assemblages (poteaux verticaux et pièces horizontales) s'effectuent à coulisse).

3) Le madrier debout

Certaines maisons ont des murs constitués en madriers debouts, généralement sciés. Selon cette technique, les murs sont constitués d'une ossature de charpente à poteaux. Les madriers sont disposés verticalement entre les poteaux sur des sablières - haute et basse - rainurées et assemblées entre elles à coulisse.

4) La charpente à claire-voie

Cette technique de construction utilisée à compter des années 1860 prévoit une ossature de charpente du type pan de bois. Un revêtement de planches est cloué sur les deux faces - intérieure et extérieure- et du bran de scie est disposé entre les deux en guise d'isolant.

5) Les techniques de type «Balloon Frame» et «Plat-Form Frame»

La technique du «Balloon Frame», bien qu'inventée en 1833, n'apparaît au Québec que vers la fin du XIXe siècle. Il s'agit d'une ossature de charpente monolithique, dont le contreventement est assuré par le clouage de planches disposées diagonalement. On retrouve cette technique surtout dans les maisons de style néo-colonial.

La technique du «Plat-Form Frame» s'apparente à celle de la charpente à claire-voie. La différence essentielle tient au fait que chacun des niveaux est constitué d'une structure autonome.

Les bâtiments en pierres

Le seul bâtiment de pierres retrouvé sur le territoire de la municipalité de L'Isle-Verte est l'église paroissiale.

Les murs des bâtiments en pierres sont constitués de parements en moellons équarris ou en bossage, entre lesquels sont disposés, à intervalles, des boutisses. Le remplissage entre les deux parements est fait de retailles de pierres ou de pierres plus petites noyées dans le mortier.

Les bâtiments de briques

La brique, comme matériau de revêtement des murs, est utilisée avec parcimonie au Québec avant le début du XIXe siècle. On la retrouve plus fréquemment dans les cheminées et les cloisons, rarement dans les murs extérieurs. Mentionnons que des bâtiments de pierres et de bois ont été recouverts d'un lambris de briques.

La brique la plus couramment utilisée est la brique rouge. La brique jaune peut avoir été cuite au Canada, mais il est très fréquent de retrouver de la brique importée des îles britanniques. On l'utilise souvent dans la construction des cheminées ou comme élément de décor notamment dans les édifices de style Second Empire, néo-Renaissance ou néo-reine Anne.

Ce n'est qu'avec le début de l'industrialisation et surtout grâce au développement et à l'amélioration du transport ferroviaire que ce matériau connaît une plus grande diffusion.

Au Québec il existe quatre principaux modes de pose de la brique. Ce sont:

- 1) la brique en rang sur la longueur avec assises brisées ("stretcher")

Ce type est un lambris de briques posé sur un mur à ossature de bois. On la retrouve dans de nombreuses maisons construites à compter de la seconde moitié du XIXe siècle.

2) la brique à assemblage commun ("common bond")

Ce type d'assemblage correspond à un mode de construction où la brique a une fonction structurelle. Elle est posée en deux parements de cinq ou sept rangs d'intervale entre les boutisses. On retrouve surtout ce mode de construction dans des bâtiments industriels ou importants.

3 -4) la brique à assemblage anglais ("English bond ") et la brique à assemblage flamand ("Flemish bond")

Ces modes d'assemblage sont rarement utilisés dans la construction de murs de briques structuraux. Comme dans l'assemblage commun, les deux parements sont réunis par des boutisses à intervalle régulier.

Les fondations

1) Les fondations en pierres

On retrouve couramment des fondations en moellons équarris ou en pierres des champs, dont le parement externe est la plupart du temps crépi. Il arrive que ce type de fondation soit recouvert par du béton ou un enduit de ciment.

2) Les fondations de béton

À partir du début du XXe siècle le béton est couramment utilisé comme matériau pour les fondations des bâtiments.

1.1.2 LES GRANDES FAMILLES STYLISTIQUES DE LA MUNICIPALITÉ, LEURS VARIANTES ET LEURS PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Dans la municipalité de L'Isle-Verte, le patrimoine bâti, exception faite de la presque totalité du patrimoine industriel et des dépendances agricoles, peut être divisé en huit grandes familles stylistiques:

- le néo-classique,
- le Regency,
- le néo-gothique,
- le néo-Renaissance,
- le Second Empire,
- le néo-reine Anne,
- le néo-colonial,
- le Prairie.

Chacun d'eux possède plusieurs variantes.

Rappelons qu'il n'est pas rare de rencontrer plusieurs influences stylistiques dans un bâtiment, même si celui-ci est identifié à une catégorie précise. Dans ce cas, il s'agit de celle qui est dominante. Ce qui est très fréquent.

L'architecture du XIXe siècle est marquée par une succession de retours à des sources d'inspiration issues de modèles antiques, médiévaux ou de la Renaissance, que l'on réinterprète avec plus ou moins de fidélité. Il ne s'agit toutefois pas de styles apparaissant nécessairement dans un ordre chronologique, mais de tendances qui sont parfois contemporaines. De nombreux livres de modèles («Pattern book»), édités en Europe et aux États-Unis, servent d'inspiration aux architectes et aux artisans du Québec. Le reste s'effectue par mimétisme.

1.1.2.1 LE STYLE NÉO-CLASSIQUE ET SES VARIANTES NÉO-COLONIALES (1820 - 1955 ENV.)

Le style néo-classique est très fréquemment rencontré dans la municipalité de L'Isle-Verte. Il est souvent associé à certains éléments caractéristiques du style Regency qui lui est contemporain. Il se décompose en trois variantes:

- 1) la première variante correspond à la phase initiale du style (1820-1850 env.); L'Isle-Verte ne possède plus de bâtiments de style néo-classique correspondant à la phase initiale.
- 2) la deuxième correspond à la dernière phase du style, souvent désignée sous le nom de néo-grec. Elle correspond sensiblement à la période comprise entre 1840 et 1860.
- 3) la troisième correspond au style néo-colonial (1880-1955 env.). Dans cette dernière variante, il s'agit d'une réinterprétation assez libre des deux premières phases. Elle est adaptée aux matériaux et aux techniques de l'époque.

Les exemples-types et leurs caractéristiques générales

- 1) **La première variante du style néo-classique**
(Références au vocabulaire formel et décoratif de l'antiquité gréco-romaine.)

Caractéristiques générales:

- **Nombre d'étages:** aucun, sauf dans les bâtiments importants.
- **Annexe:** (s'il y a lieu) en «L» ou «T» ou dans le prolongement des longs pans.
- **Rez-de-chaussée:** en façade principale, très souvent surélevé.
- **Organisation symétrique des ouvertures en façade principale.**

- **Porte centrale:**
(façade principale)
 - flanquée de deux petites fenêtres;
 - surmontée d'une imposte droite;
 - sans imposte.

- **Fenêtres:**
 - à deux battants ou à guillotine avec petits carreaux.
 - chambranles moulurées, surmontées ou non d'un petit entablement.
 - présence ou non de contrevents ou persiennes.

- **Toiture**
 - à deux versants;
 - avants-toits retroussés.
 - présence occasionnelle de corniches cintrées (voir style Regency).
 - lucarnes: (s'il y a lieu) à deux versants, réparties symétriquement, parfois présence d'une lucarne-fronton centrale.

- **Souche(s) de cheminée(s):**
 - parfois une au centre;
 - souvent une cheminée à chaque pignon.
 - souches de cheminées en pierres crépies) ou en briques souvent lambrissées en tôle lorsque la toiture est en tôle.

- **Galerie(s)**
(en façade principale)
 - (s'il y a lieu) située au niveau du rez-de-chaussée. Escalier d'accès central, parfois latéral. Dans certains cas, la galerie se retrouve sur les deux façades latérales.

- garde-corps à balustres ou carrés.
- couverte ou non. Lorsqu'elle est couverte, elle peut l'être par l'avant-toit de la maison, dont le surplomb est parfois plus important en façade principale qu'en façade postérieure. Souvent lorsque le surplomb du toit est trop grand, il est supporté par des poteaux.
- **Revêtements des murs et du toit. Éléments du décor**
 - les murs: revêtement de planches à clin. Avec planches cornières ou faux-pilastres d'angles.
 - planches d'angles disposées en harpe de façon à imiter la pierre de taille.
 - souvent la façade postérieure est dotée d'un revêtement plus sobre, tel le bardeau.
 - pour les maisons moins élaborées. Les murs peuvent être entièrement revêtus de bardeaux ou de planches verticales.
- **Le toit**
 - revêtement de tôle à la canadienne, à baguette ou en bardeau.

2) La deuxième variante du style néo-classique: Le néo-grec
(Références au vocabulaire formel et décoratif de l'antiquité grecque)

Cette variante possède les mêmes caractéristiques générales que la précédente. Ses références à l'antiquité grecque sont beaucoup plus diffuses dans L'Isle-Verte que dans celles que l'on retrouve dans l'architecture académique. Elles se limitent habituellement à certains éléments de décor très caractéristiques, qui se remarquent généralement dans le traitement des ouvertures et des corniches.

Éléments caractéristiques à L'Isle-Verte

- **Retours de corniches ou pignons.**
- **Chambranles des fenêtres à crossettes.**
- **Imposte de la porte d'entrée droite et surmontée d'un entablement grec.**
- **Étage de soubassement en façade principale.**

Les exemples-types et leurs caractéristiques générales

▲ 168, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 1. Façades: latérale ouest et principale
Négatif No C.90 - 03 - 03 (35)

Remarques: Cette maison fut construite pour Louis Bertrand, marchand et principal seigneur de L'Isle-Verte de 1828 à 1855. Elle fut érigée en 1843 sur le site d'une maison incendiée la même année. En 1853, un incendie entraîne sa restauration partielle. Depuis cette date, elle a peu changé, exception faite de transformations mineures.

Elle est construite en pièce sur pièce lambrissée à l'extérieur par des planches imitant la pierre de taille. Le chaînage d'angles en harpe est réalisé avec des planchettes de bois.

Éléments caractéristiques:

- Maison à rez-de-chaussée surélevé sur un étage de soubassement.
- Galerie ceinturant la maison à décor d'influence Regency (les poteaux et éléments de décor en bois découpé soutenant la toiture sont disparus).
- Murs recouverts d'un lambris sablé, imitant la pierre de taille avec chaînage en harpe.
- Porte d'entrée principale ornée de pilastres et d'un entablement de style néo-grec.
- Porte flanquée de deux petites fenêtres latérales et d'une imposte droite.

Éléments discutables: La toiture en bardeaux d'asphalte, les bases des poteaux.

▲ La maison Louis-Bertrand



Figure 2. Façades: latérale ouest et principale sud
Négatif No C.90 - 03 - 04 (35)



Figure 3. Façades: latérale est et postérieure.
Négatif No C.90 - 03 - 05 (35)



Figure 4. Partie de la façade principale sud, et façade latérale est.
Négatif No C.90 - 03 - 06 (35)



Figure 5. Détail de l'entrée principale.

Négatif No C.90 - 03 - 02 (35)

Éléments caractéristiques: Pilastres, entablement, fronton, imposte et fenêtres latérales.

▲ 128, rue Saint-Jean-Baptiste

La maison Michaud-McGough



Figure 6: Façade principale
Négatif No C.90 - 02 - 17 (35)

Remarques: Maison de pièce sur pièce vraisemblablement construite pour un pilote du Saint-Laurent. Elle fut, selon la tradition orale locale, habitée par Blanche Lamontagne-Beauregard.

Éléments caractéristiques:

- Encadrement de la porte d'entrée principale et de fenêtres de style néo-grec.
- Retour des corniches en pignons.
- Avant-toit retroussé.



Figure 7: Façades: latérale ouest et principale
Négatif No C.90 - 02 - 16 (35)

Élément discutable: Remplacement des poteaux de support de la galerie du mur-pignon par des équerres de métal.



Figure 8: Façades: postérieure et latérale ouest
Négatif No C.90 - 02 - 15 (35)

Éléments caractéristiques: La tourelle fut ajoutée à la maison en 1989. Toutefois, de par sa morphologie, elle peut être rattachée au style néo-reine Anne.

Élément discutable: L'entrée de garage à l'étage de son sous-sol.

▲
La maison Charles-Bertrand

Figure 9: Façades: principale et latérale est
Négatif No C.90 - 04 - 18 (35)

Remarques: Maison en pièce sur pièce construite vers 1850 par Louis Bertrand pour son fils Charles dit le vieux en suivant approximativement le modèle de la maison du 168, rue Saint-Jean-Baptiste.

Éléments caractéristiques:

- Toiture avec avant toits retroussés.
- Encadrement de la porte d'entrée principale dans la variante néo-grecque. Rez-de-chaussée surélevé sur un étage de soubassement.

Éléments discutables:

- Le recouvrement des murs en bardeau d'amiante.
- Le recouvrement de la toiture en bardeau d'asphalte.
- Garage en façade latérale est.
- Cheminée extérieure sur base de béton en façade latérale ouest.
- Remplacement des portes de l'étage de soubassement.
- Disparition de la galerie d'origine.
- Disparition des cheminées d'origine.



Figure 10. Façades: latérale ouest et principale
Négatif No C.90 - 04 - 21 (35)

Éléments caractéristiques: La porte ouest de l'étage en soubassement et probablement une porte de substitution qui s'inscrit dans la variante néo-reine Anne.

▲ 274, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 11. Façades: latérale ouest et principale
Négatif No C.90 - 04 - 03 (35)

Remarques: Maison en pièce sur pièce qui a appartenu aux descendants des seigneurs Côté. Elle fut déménagée lors de la construction du pont qui franchit la rivière Verte et du réaménagement de l'intersection de la rue Saint-Jean-Baptiste et de la route 132.

Éléments caractéristiques:

- Toit à deux versants avec avant-toits retroussés.
- La corniche cintrée est d'influence Regency.

Éléments discutables:

- Revêtement des murs extérieurs en bardeaux d'amiante.
- Toiture en bardeaux d'asphalte.
- Fenestration de l'étage des combles.
- Disparition de la souche de cheminée.
- Galerie de la façade principale.



Figure 12. Façades: latérale est et principale
Négatif No C.90 - 04 - 04 (35)

Les variantes néo-coloniales

D'une façon générale, les variantes néo-coloniales du style néo-classique s'inspirent principalement du style néo-grec; on y retrouve également à l'occasion des influences de la première variante néo-classique ainsi que du style Regency. Les caractéristiques générales de la variante néo-coloniale sont dans l'ensemble les mêmes que celles mentionnées dans les deux précédentes. Toutefois, les éléments de décor, les matériaux de recouvrement et les techniques de construction diffèrent dans de nombreux cas, dépendamment de l'époque où le bâtiment a été érigé. Par ailleurs, les maisons possèdent souvent un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Caractéristiques générales

- **Nombre d'étages au-dessus du rez-de-chaussée**
 - Souvent un, parfois deux ou plus dans les bâtiments importants.
- **Façade principale**
 - Sur un long pan.
 - Sur un des murs - pignons.
- **Toiture**
 - À deux versants droits ou retroussés, la plupart du temps. Avec retours de corniches en pignons.
 - Souvent lucarne-fronton au centre.
- **Galerie(s)**
 - La plupart du temps couverte(s) avec un toit indépendant de celui de la maison. Parfois sur deux niveaux.

- Située(s) sur un long pan ou en mur-pignon, dépendamment de la localisation de la façade principale.

- **Fenêtres**

- Même chose que pour les autres variables avec petites fenêtres en ellipse en pignons.

- **Matériaux de recouvrement**

- Murs et toit

- Mêmes matériaux que pour les autres variantes.

- Toutefois pour les maisons construites entre 1910 et 1955, celles-ci peuvent avoir des murs recouverts en carreaux d'amiante et la toiture en bardeaux d'asphalte. Ceci depuis l'origine.

Exemples types et leurs caractéristiques générales

▲ 83, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 13. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 01 - 28 (35)

Remarques: Maison en pièce sur pièce construite avant 1884 dont les murs extérieurs étaient auparavant recouverts de planches à clin. Le lambris fut remplacé par de la brique en 1924. La galerie est de style prairie.

Éléments caractéristiques:

- Toiture à deux versants avec avant-toits retroussés.
- Retours de corniches en pignons.
- Lucarne-Fronton centrale.

Éléments discutables.

- Rampe d'escalier en fer forgé de la galerie avant.
- Fenêtres des pignons.
- Toiture en bardeaux d'asphalte.



Figure 14. Façades: latérale est et principale
Négatif No C.90 - 01 - 27 (35)

▲ Le magasin de meubles L.J. Pettigrew, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 15. Façades: latérale est et principale
Négatif No C.90 - 02 - 18 (35)

Éléments caractéristiques:

- Façade principale en mur-pignon.
- Un étage au-dessus du rez-de-chaussée.
- Planches cornières imitant des pilastres.
- L'oeil-de-boeuf est d'influence néo-reine Anne.



Figure 16. Façades: principale et latérale ouest
Négatif No C.90 - 02 - 19 (35)

▲ 147, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 17. Façades: principale et latérale ouest
Négatif No C.90 - 02 - 27 (35)

Éléments caractéristiques:

- Façade principale en mur-pignon.
- Planches-cornières imitant des pilastres.
- Retours de corniches en pignons.

Élément discutable:

- La porte d'entrée principale.

▲ 163, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 18. Façades: latérale est et principale
Négatif No C.90 - 03 -08 (35)

Remarques: Bâtiment construit en 1908. Il fut déménagé et agrandi ultérieurement. Il sert depuis 1952 de café-dépanneur et d'arrêt d'autobus.

Éléments caractéristiques:

- Façade principale en mur-pignon.
- Un étage au-dessus du rez-de-chaussée.
- Retours de corniches en pignons.
- Décor des garde-corps.

Éléments discutables:

- Escalier de fer forgé menant à l'étage.
- Recouvrement des murs en amiante.



Figure 19. Façades: principale et latérale ouest
Négatif No C.90 - 03 - 07 (35)

▲ 109, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 20. Façades: principale et latérale ouest
Négatif No C.90 - 02 -04 (35)

Remarques: Cette maison servait autrefois de magasin général.

Éléments caractéristiques:

- Planches cornières imitant les pilastres.
- Un étage au-dessus du rez-de-chaussée.
- Retours de corniches en pignons.
- Toit à deux versants à égouts droits.



Figure 21. Façades: latérale ouest et arrière sud
Négatif No C.90 - 02 - 05 (35)

Remarques: Cuisine d'été. Fournil. Toiture couverte en tôle à la canadienne.

▲ 115, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 22. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 02 - 07 (35)

Remarque: Le bâtiment abritait autrefois une mercerie.

Éléments caractéristiques:

- Planches cornières imitant des pilastres.
- Fenêtres en ellipse perçant les pignons.
- Un étage au-dessus du rez-de-chaussée.
- Retours de corniches en pignons.

Élément discutable: L'escalier menant à l'étage.



Figure 23. Façades: latérale est et principale
Négatif No C.90 - 02 - 06 (35)

▲ 100, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 24. Façades: latérale est et principale
Négatif No C.90 - 01 - 33 (35)

Éléments caractéristiques:

- Un étage au-dessus du rez-de-chaussée.
- Planches cornières imitant des pilastres.
- Retours de corniches en pignons.
- Fenêtres en ellipse en pignons.

Éléments discutables:

- Changement de toutes les portes et fenêtres.
- Escalier de fer forgé menant à l'étage.
- Patio en façade postérieure.

▲ La maison Robertine-Barry



Figure 25. Façade: latérale ouest et principale
Négatif C.90 - 01 - 34 (35)

▲ 33, rue Du Verger



Figure 26. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 04 - 11 (35)

Remarque: Les fondations ont été refaites.

Éléments caractéristiques:

- Un étage au-dessus du rez-de-chaussée.
- Planches cornières imitant des pilastres.
- Retours de corniches en pignons.
- Galeries superposées.
- Le décor en bois découpé des galeries s'inscrit dans la variante Suisse.



Figure 27. Façades: latérale est et principale
Négatif No C.90 - 04 - 12 (35)

▲ 66, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 28. Façades: latérale est et principale sud
Négatif No C.90 - 01 - 19 (35)

Remarque: Cette maison a été agrandie et rénovée vers 1940.

Éléments caractéristiques:

- Un étage au-dessus du rez-de-chaussée.
- Planches cornières imitant des pilastres.
- Façade principale en mur-pignon.
- Retours de corniches en pignons.
- La fenestration et le solarium-balcon sont d'inspiration Prairie.

Éléments discutables:

- La porte d'entrée principale.
- Fenêtre en façade latérale est partiellement murée.
- Fenêtre en façade latérale ouest.



Figure 29. Façades: principale et latérale ouest
Négatif No C.90 - 01 - 20 (35)

1.1.2.2 LE STYLE REGENCY (1810 - 1860 ENV.)

Cet style associé au mouvement pittoresque apparaît comme un style transitoire entre le style georgien palladien ou baroque et le néo-gothique. Ses sujets d'inspiration sont éclectiques et rappellent à la fois le premier, tout en préfigurant le second. Il puise également dans le vocabulaire formel et décoratif de style nationaux britanniques de l'époque Élisabéthaine ou Tudor. Il utilise aussi occasionnellement les fenêtres vénitiennes ou palladiennes ainsi que l'arc d'ogive gothique.

L'habitation Régency se caractérise surtout au Québec par une toiture, dont les avant-toits sont retroussés. On y retrouve souvent une terrasse faîtière, au sommet de laquelle se remarque parfois un belvédère ou un lanternon. Souvent lorsque le plan de la maison est carré, les avant-toits se prolongent sur les quatre façades, pour former la couverture des galeries. Celles-ci sont parfois soutenues par des poteaux constitués de manière à former un treillage.

Une des caractéristiques du style Regency au Québec est l'utilisation occasionnelle de la corniche cintrée, particulièrement populaire dans certains pays ou régions d'Europe à l'époque de la Renaissance (Tudor-Élisabéthaine) ou de la période baroque (reine Anne). Elle fut introduite en Nouvelle-Angleterre aux XVIIe et XVIIIe siècles. On en retrouve notamment plusieurs spécimens dans le vieux Philadelphie, en Virginie ainsi que dans la région de Kamouraska et plusieurs autres régions du Québec.

Le style Regency est surtout typique des cottages ou villas que se sont faites construire les élites à la périphérie des villes (Québec et Montréal). Son influence s'avère cependant déterminante dans l'architecture québécoise, qui a adapté certaines de ses composantes, telles que l'avant-toit retroussé se projetant en façade pour couvrir une ou deux galeries, ainsi que par l'utilisation de la corniche cintrée. À L'Isle-Verte, ce sont surtout ces deux éléments qui caractérisent ce style, associé la plupart du temps au style néo-classique.

Exemples types et leurs caractéristiques générales

▲ La maison Narcisse-Bertrand



Figure 30. Façade principale, sud
Négatif No C.90 - 04 - 08 (35)

Remarques: Cette maison aurait été, d'après la tradition orale, construite vers 1850-1860 par Louis Bertrand pour son fils, Narcisse. Celui-ci était avocat. Utilisée maintenant comme résidence secondaire, elle est toujours la propriété de ses héritiers.

Éléments caractéristiques:

- Étage surélevé sur un étage de soubassement.
- Avant-toit retroussé recouvrant la galerie.
- La porte d'entrée et les fenêtres néo-grecques.
- Le lambrequin de l'égout de toit.
- La forme du toit.
- La localisation des souches de cheminées.

Éléments discutables:

- Le recouvrement des murs extérieurs de l'étage de soubassement et du rez-de-chaussée.
- Le belvédère polygonal aménagé sur les croupes et la terrasse faîtière de la toiture.
- La balustrade de la galerie.
- Le recouvrement de la toiture en bardeau d'asphalte.



Figure 31. Façades: latérale ouest et principale
Négatif No C.90 - 04 - 09 (35)

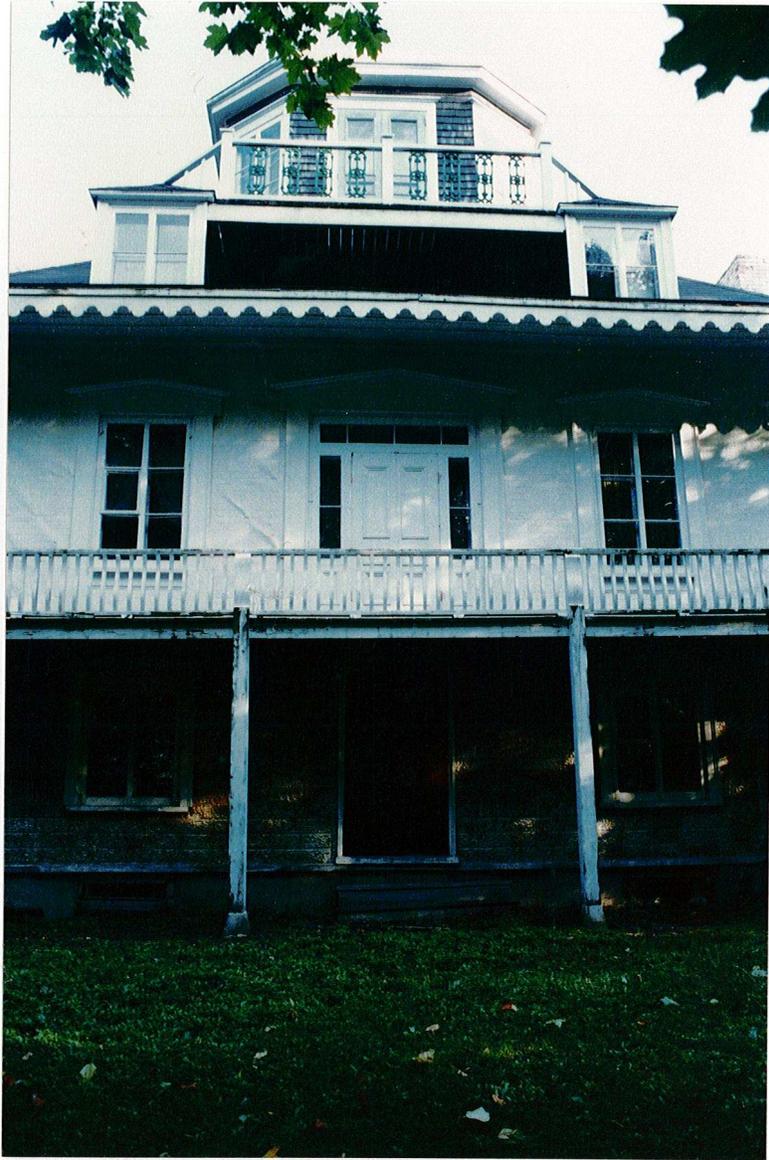


Figure 32. Détail de la façade postérieure
Négatif No C.90 - 04 - 10 (35)

La maison Jarvis



Figure 33. Façades: latérale nord et principale est
Négatif No C.90 - 04 - 06 (35)

Remarque: Cette maison aurait été construite vers 1850-1860 par Louis Bertrand pour Jean-Baptiste Raymond, son homme de confiance et parent.

Éléments caractéristiques:

- Rez-de-chaussée surélevé.
- Avant-toit prolongé couvrant la galerie avec égoûts retroussés.
- Planches cornières imitant des pilastres.
- Lucarnes.

Éléments discutables:

- Disparition d'une cheminée façade latérale sud.
- Disparition de poteaux de support de la galerie de ceinture de l'étage.



Figure 34. Façades: latérale sud et principale est
Négatif No C.90 - 04 - 05 (35)

Éléments discutables:

- Disparition des poteaux soutenant la galerie.
- Fenêtre de la lucarne condamnée.

▲ 131-133, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 35: Façades: latérale est et principale nord
Négatif No C.90 - 02 - 21 (35)

Éléments caractéristiques:

- Rez-de-chaussée surélevé, un étage au-dessus du rez-de-chaussée.
- Avant-toit retroussé.
- Terrasse faîtière.
- Planches cornières imitant des pilastres.
- Lambrequin sous l'égout du toit.

Éléments discutables:

- Changement de la porte d'entrée principale.
- Rampe de fer forgé de l'escalier menant à la galerie.



Figure 36. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 02 - 22 (35)

▲ 199, rue Saint-Jean-Baptiste. Ancienne cour de circuit



Figure 37. Façades: latérale est et principale
Négatif No C.90 - 03 - 19 (35)

Remarques: L'édifice de la Cour de circuit de L'Isle-Verte fut construit en 1859. Il a été classé monument historique par le ministère des Affaires culturelles du Québec en 1979. Les murs sont en madriers posés sur le cant. Ils étaient, à l'origine, lambrissés en planche à clin.

Éléments caractéristiques:

- Toiture en croupes avec terrasse faîtière et lanterneau.
- Avant-toit retroussé.
- Encadrement de la porte principale et des fenêtres de style néo-grec.

Éléments discutables:

- Fini des murs extérieurs en bardeaux d'amiante.
- Disparition de la balustrade de la terrasse faîtière.
- État de délabrement du bâtiment.



Figure 38. Façades: principale et latérale ouest
Négatif No C.90 - 03 - 20 (35)

1.1.2.3 LE STYLE NÉO-GOTHIQUE (1840 -1880 ENV.)

Ce style fut particulièrement populaire en Europe et aux États-Unis à compter du début du XIXe siècle. Il est caractéristique de certains grands ensembles religieux et civils. Il fut popularisé en Amérique du Nord par plusieurs architectes, dont certains publièrent des livres de modèles («pattern book») qui connurent une très large diffusion. Les deux plus connus d'entre eux sont **Cottages résidences** (1842) et **Architecture of country houses** (1850) écrits par le célèbre architecte américain Andrew Jackson Downing. Les modèles qu'il proposait étaient adaptés à toutes les bourses ainsi qu'aux matériaux disponibles sur place.

Toutefois le style néo-gothique ne connut qu'une diffusion limitée au Québec, exception faite de certains grands ensemble religieux et civils urbains ainsi que pour l'architecture domestique de certaines régions, notamment dans les Cantons de l'Est. À L'Isle-Verte, l'église se rattache à ce style. En ce qui concerne l'architecture domestique de la municipalité, le style néo-gothique se traduit surtout par la forme des toitures qui sont dotées de lucarnes-pignons ou de pignons-frontons, ainsi que par la présence d'oriels en façade ou d'éléments de décor. Pour le reste, dans la forme du plan, l'organisation symétrique des ouvertures en façade principale, ainsi que pour certains éléments de décor (chambranles, retours de corniches en pignons), les autres composantes sont souvent néo-classiques. Mentionnons cependant que de nombreux éléments particuliers au style néo-gothique sont particulièrement bien représentés dans les nombreuses variantes du style néo-reine Anne-Eastlake.

Éléments caractéristiques du style:

- Éléments de décor.
- Fenêtres ogivales (églises ou chapelles).
- Oriels.
- En toiture: pignons-frontons et lucarnes-pignons.

Matériaux de recouvrement:

Les mêmes que pour le style néo-classique et ses variantes avec aussi planches verticales à couvre-joints.

Exemples types et leurs caractéristiques générales

▲ L'Église Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte



Figure 39. Façades: principale et latérale sud
Négatif No C.90 - 02 - 31 (35)

Remarques: L'église fut érigée de 1852 à 1855, d'après des plans de l'architecte Louis-Thomas Berlinguet. L'intérieur fut réalisé selon les plans de François-Xavier Berlinguet. Le clocher et la sacristie ont été ajoutés au corps principal en 1890. Les plans ont été dressés par l'architecte David Ouellet et les travaux exécutés par l'entrepreneur Cyrias Ouellet de Cap Santé.

Éléments caractéristiques:

- Fenêtres ogivales.
- Pinacles avec fleurons quatre-feuilles.

L'église de L'Isle-Verte



Figure 40. Façades: latérale nord et principale
Négatif No C.90 - 02 - 03 (35)

▲ 62, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 41. Façade principale
Négatif No C.90 - 01 - 18 (35)

Élément caractéristique:

- Lucarne-pignon en façade.

Éléments discutables:

- Le revêtement des murs extérieurs a été changé pour un recouvrement en vinyle.
- Les fenêtres d'origine ont toutes été remplacées.
- Les éléments de décor en bois découpé ou tourné sont totalement disparus.
- Le tambour d'entrée.



Figure 42. Façade: latérale est et principale
Négatif No C.90 - 01 - 17 (35)

1.1.2.4 LE STYLE NÉO-RENAISSANCE ET SES VARIANTES (1840 - 1935 ENV.)

Le style néo-Renaissance se développe parallèlement au courant néo-gothique. Il puise ses sources d'inspiration dans le vocabulaire formel et décoratif de la Renaissance italienne, comme, par exemple, celle du Quattrocento pour les édifices importants, tels que le Travellers' Club et le Reform Club de Londres. Par opposition au style gothique à fortes connotations idéologiques, c'est un style païen. Il sera largement utilisé dans les édifices laïques de prestige, tels que banques, compagnies d'assurances, clubs, édifices commerciaux, etc.

À cause de sa versatilité sur les plans formels et décoratifs, ce style a su particulièrement bien tirer profit des retombées de l'industrialisation en utilisant de nouveaux matériaux, tels que le fer, dans la réalisation de corniches ou de consoles de toiture préfabriqués, ainsi que certains éléments de décor.

Il englobe également dans certaines de ses variantes un retour à l'époque «renaissance nationale» (XVe siècle) dans la plupart des pays européens. En Angleterre, cette période se caractérise surtout par les styles Élisabéthain et Jacobite; en France, principalement par l'architecture de l'époque de François 1er.

L'architecture domestique emprunte également à la Renaissance italienne, en s'inspirant de certaines de ses villas, dont le plan est souvent en «L» et où se remarque presque toujours une tour-lanterne ou un belvédère. Les bâtiments possèdent aussi comme caractéristique principale des toitures à faible pente, souvent largement débordantes et soutenues par de modillons-consoles.

Aux États-Unis, les divers courants de ce style seront adaptés au contexte particulier de l'Amérique du Nord, principalement dans l'architecture domestique. Ceci contribuera à créer un style original: l'«Italianate» (à l'italienne). Celui-ci prendra, très souvent, notamment dans l'architecture rurale, de grandes libertés dans l'interprétation des modèles dont il s'inspire.

À L'Isle-Verte, ce style se remarque surtout dans l'ancien couvent ainsi que dans l'architecture domestique.

Les exemples types et leurs caractéristiques générales

▲ 48, rue Villeray

La maison du jeune Charles



Figure 43. Façades: principale et latérale nord
Négatif No C.90 - 04 - 13 (35)

Remarques: Cette résidence bourgeoise aurait été construite par Charles Bertrand dit le vieux, pour son fils Charles Bertrand vers 1870-1880. Selon la tradition orale locale, ce sont des artisans de Québec qui l'auraient érigée.

Éléments caractéristiques:

- Façade principale en mur-pignon.
- Oriels.
- Ouvertures cintrées.
- Retours de corniches en pignons.
- Consoles modillons.
- Faible pente de la toiture.
- Fenêtres cintrées.
- Fenêtres triplet.

Éléments discutables:

- Fermeture des ouvertures avant de l'étage de soubassement.
- Recouvrement des fondations par du vinyle.
- Fermeture des châssis en pignon.
- Disparition de la galerie de la façade latérale nord.



Figure 44. Façades: postérieure et latérale sud
Négatif No C.90 - 04 - 15 (35)



Figure 45. Partie de la façade postérieure et façade latérale sud
Négatif No C.90 - 04 - 14 (35)



Figure 46. Détail d'une fenêtre triplet, façade latérale nord
Négatif No C.90 - 04 - 17 (35)

▲ 151, rue Saint-Jean-Baptiste - Ancien couvent



Figure 47. Façades: principale et latérale ouest
Négatif No C.90 - 02 - 33 (35)

Remarques: Ce bâtiment a été construit entre 1922 et 1924. Il servit d'école jusque vers 1985. Aujourd'hui propriété de la Fabrique, il appartenait auparavant aux soeurs du Saint-Rosaire.

Éléments caractéristiques:

- Chaînage d'angle en harpe.
- Ouvertures cintrées.
- Clés, auvent de la porte d'entrée principale.
- Pente de la toiture, corniche, fronton central.

Élément discutable: Disparition du mât de faitage du fronton central.



Figure 48. Façades: latérale est et principale
Négatif C.90 - 02 - 34 (35)

▲ 34, rue Villeray



Figure 49. Façades: latérale sud et principale
Négatif No C.90 - 04 - 25 (35)

Remarques: Cette maison fut construite en 1944-1945 par Rosaire Côté, meunier de l'endroit. Les gens de L'Isle-Verte qualifièrent cette résidence de «Château» peu après son érection. Fenestration, tambour d'entrée, balustrade de la galerie, sont d'influence Prairie.

Éléments caractéristiques:

- Toiture en croupe.
- Consoles modillons de l'avant-toit.
- Clefs des ouvertures.

Élément discutable:

- Disparition de la balustrade du balcon de la façade latérale sud.



Figure 50. Façades: latérale nord et principale
Négatif C.90 - 04 - 26 (35)

▲ 101, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 51. Façades: principale et latérale ouest
Négatif No C.90 - 01 - 35 (35)

Remarques: Le décor des garde-coups du balcon et de la galerie est d'influence Prairie.

Éléments caractéristiques:

- Toiture en croupes.
- Consoles modillons.

Éléments discutables:

- Le recouvrement des murs en bardeaux d'amiante (posé en 1952).
- Disparition de la lucarne-fronton avant.
- Percement d'une fenêtre vitrine au rez-de-chaussée de la façade latérale ouest.

1.1.2.5 LE STYLE SECOND EMPIRE (1860 - 1890 ENV.)

Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française et de celle de la période baroque. C'est un style très plastique aux éléments de décor souvent fortement en reliefs et élaborés. Il connut un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. Sa caractéristique principale est l'utilisation du toit à la Mansard, qui peut être à deux ou quatre égouts.

Sa diffusion au Canada se fit surtout par l'intermédiaire de modèles conçus aux États-Unis par les architectes qui étaient allés étudier à l'école des Beaux-Arts de Paris. En Amérique du Nord, ce style connut une très grande popularité, tant dans la bourgeoisie que dans les milieux les plus populaires. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une forme très dépouillée du style qui se limite le plus souvent à l'utilisation du comble à la Mansard, ceci en grande partie à cause de l'habitabilité accrue qu'il procure à l'étage des maisons. En Amérique du Nord, le style Second Empire fut adapté au contexte local tant au niveau des matériaux que sur les plans formels et décoratifs. On le rencontre sous de nombreuses variantes. Parmi les éléments qui se distinguent du modèle français, mentionnons la forme retroussée de l'égout du brisis qui confère au toit la forme caractéristique d'une cloche. Celle-ci est typique de l'architecture hollandaise que l'on retrouvait en Nouvelle-Angleterre à l'époque coloniale. Le style Second Empire est également associé en Amérique du Nord au style néo-Renaissance à l'italienne et au style néo-reine Anne. On y remarque souvent des oriels empruntés à l'architecture gothique.

À L'Isle-Verte, le style Second Empire se remarque surtout dans l'architecture résidentielle.

Exemples types et leurs caractéristiques

▲ 119-121, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 52. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif C.90 - 02 - 10 (35)

Remarques: Cette résidence fut, selon la tradition orale locale, construite et occupée par plusieurs générations de médecins de L'Isle-Verte.

Éléments caractéristiques:

- Fondations en pierres de taille en bossage.
- Parement des murs extérieurs en brique.
- Toit à la mansard à deux versants.
- Balustres de la galerie en fonte et en bois.
- Fenêtres cintrées.

Éléments discutables:

- Annexe latérale est avec son auvent.
- Le garage et sa terrasse.

▲ 153, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 53. Façades: latérale est et principale

Négatif No C.90 - 02 - 35 (35)

Remarques: Cette maison fut construite par la Fabrique de Saint-Jean-Baptiste. Elle logea plusieurs générations de bedeaux de la famille Ouellet. Le solarium-véranda de la façade principale aurait été construit entre 1920 et 1943. Le solarium-véranda est d'influence Prairie.

Élément caractéristique:

- Toit mansard à deux versants.

Éléments discutables:

- Le recouvrement des murs extérieurs en vinyle.
- Le changement de toutes les fenêtres.



Figure 54. Façades: principale et latérale
Négatif No C.90 - 02 - 36 (35)

▲ 203, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 52. Façades: latérale est et principale nord
Négatif No C.90 - 03 - 22 (35)

Remarques: Cette maison aurait servi d'auberge à l'époque de la Cour de circuit. Elle a été depuis considérablement transformée.

Éléments caractéristiques:

- Toit mansard à deux versants.
- Retours de corniches en pignons.

Éléments discutables:

- Recouvrement des murs extérieurs et de la toiture.
- Disparition du garde-corps du balcon.
- Porte d'entrée principale. Balustrade de la galerie.



Figure 56. Façades: principale et latérale ouest
Négatif C.90 - 03 - 21 (35)

▲ 47, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 54. Façades: latérale est et principale
Négatif No C.90 - 01 - 11 (35)

Éléments caractéristiques:

- Toiture à la Mansard à deux versants.
- Retours de corniches en pignons.

Éléments discutables:

- Brisis de la toiture recouverts de bardeaux d'asphalte.
- Solarium-véranda de la façade principale.
- Balustrade de l'escalier.



Figure 58. Façades: principale et latérale ouest
Négatif No C.90 - 01 - 10 (35)

▲ 25, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 59. Façades: latérale est et principale
Négatif No C.90 - 01 - 05 (35)

Remarques: Le solarium-véranda est d'influence Prairie.

Élément caractéristique:

- Toiture à la Mansard à quatre versants.

Éléments discutables:

- Garde-corps de l'escalier menant au solarium-véranda de la façade principale.
- Lattage du dessous du solarium-véranda.
- Recouvrement des murs extérieurs en bardeaux d'amiante.



Figure 60. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 01 -04 (35)

▲ 81, rue Villeray



Figure 61. Façades: principale est et latérale sud
Négatif No C.90 - 05 - 05 (35)

Élément caractéristique:

- Toiture à la Mansard à quatre versants.

Éléments discutables:

- Recouvrement des murs et de la toiture.
- Sur la façade latérale sud, deux fenêtres ont été murées.
- Fenêtre incompatible avec le style de la maison.



Figure 62. Façade: principale est
Négatif No C.90 - 05 - 06 (35)

1.1.2.6 LE STYLE NÉO-REINE ANNE (1880 - 1910 ENV.)

Le style néo-reine Anne a été popularisé en Angleterre par l'architecte Norman Shaw. Il s'agit d'un style éclectique aux multiples sources d'inspiration. En Angleterre, le style s'inspire principalement de l'architecture médiévale anglaise, ainsi que de l'architecture de la Renaissance flamande et baroque de l'époque de la reine Anne (fin XVIIe, début XVIIIe siècle).

Aux États-Unis, le style néo-reine Anne reprend, en les adaptant, certains des modèles anglais; toutefois ceux qui furent les plus populaires s'inspirent d'une façon très libre des travaux d'un autre architecte anglais, Charles Lock Eastlake.

Les variantes de ce style, connu aussi sous le nom de style Eastlake en Amérique du Nord, y incorporent d'autres éléments inspirés de l'architecture gothique, classique, Renaissance italienne, Second Empire ainsi qu'à l'occasion certains éléments empruntés à l'architecture ou aux arts décoratifs d'Extrême-Orient, notamment au Japon. Il s'agit d'un style essentiellement décoratif, qui revêt une multitude de formes. Il se caractérise souvent par l'utilisation de matériaux différents ou contrastés afin de différencier chacun des niveaux ou parties d'un bâtiment. À L'Isle-Verte, plusieurs maisons se rattachant à d'autres styles ont été mises au goût du jour, en y ajoutant certains éléments de décor propre au style néo-reine Anne: galerie, frontons, fenêtres des pignons-frontons, etc.

▲ 68, rue Villeray



Figure 63. Façade: principale est
Négatif No C.90 - 05 - 03 (35)

Éléments caractéristiques:

- Maison de style néo-reine Anne pour la disposition générale des deux avant-corps. On doit cependant noter que plusieurs éléments de décor sont d'influence Prairie.

Élément discutable:

- Remplacement de la balustrade du balcon par une rampe incompatible avec le style de la maison.



Figure 64. Façades: latérale sud et principale est
Négatif No C.90 - 05 - 04 (35)

▲ 92-92a, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 65. Façades: latérale est et principale sud
Négatif No c.90 - 01 - 31,(35)

Remarques: Cet édifice est probablement un édifice commercial recyclé en habitation à loyers multiples.

Éléments caractéristiques:

- Toiture mansardée de type flamand inspirée de celle que l'on retrouve dans le style néo-colonial.
- Façade en mur-pignon.
- Pignon à gradins avec partie centrale cintrée.

Éléments discutables:

- Une partie de la fenestration a été changée ou murée, notamment la fenêtre vitrine en façade principale.
- L'auvent recouvert de bardeaux d'asphalte de la façade principale.
- Le recouvrement des murs extérieurs en bardeaux d'amiante.



Figure 66. Façades: latérale ouest et principale sud
Négatif No C.90 - 01 - 32 (35)

1.1.2.7 LE STYLE NÉO-COLONIAL (1880 - 1955 ENV.)

Le style néo-colonial s'inspire de modèles d'architecture de l'époque coloniale américaine (XVIIe et XVIIIe siècles de la période georgienne). Il reprend également en les adaptant plusieurs styles vernaculaires anglais comme, par exemple, ceux de l'époque Tudor ou Élisabéthaine. Certaines variantes sont aussi parfois associées à des éléments néo-reine Anne.

À L'Isle-Verte, si l'on exclut les variantes néo-classiques, le style néo-colonial est essentiellement représenté par des bâtiments dérivant du style georgien-palladien. Celui-ci s'avère toutefois très simplifié et réduit à sa plus simple expression.

Les bâtiments les plus nombreux sont de forme cubique et possèdent un étage au-dessus du rez-de-chaussée, généralement coiffé d'une toiture en pavillon ou à croupes. On y retrouve une ou deux galeries en façade principale. Ce style qualifie également plusieurs bâtiments aux combles mansardés qui s'inspirent de ceux que les Hollandais ont érigé en Angleterre au XVIIe siècle. Ce type de toit diffère du toit à la Mansard par l'importance et l'inclinaison de ses terrassons ainsi que par la pente généralement plus accentuée de ses brisis.

Les exemples-types et leurs caractéristiques générales

▲ 122, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 67. Façades: latérale est et principale sud
Négatif No C.90 - 02 - 13 (35)

Éléments caractéristiques:

- Forme cubique.
- Un étage au-dessus du rez-de-chaussée.
- Toiture à croupes avec avant-toit droit.
- Disposition symétrique des ouvertures.

Éléments discutables:

- Recouvrement des murs extérieurs en vinyle.
- Disparition du décor de l'avant-toit remplacé par du vinyle.
- Recouvrement de la toiture en bardeaux d'asphalte.
- Remplacement de la porte d'entrée principale.



Figure 68. Façades: latérale ouest et principale sud
Négatif No C.90 - 02 - 14 (35)

▲ 150, rue Saint-Jean-Baptiste

Le presbytère de L'Isle-Verte



Figure 69. Façades: arrière nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 02 - 29 (35)

Remarques: Le presbytère de la paroisse Saint-Jean-Baptiste a été construit entre 1922 et 1925 selon les plans de l'architecte de Québec, Pierre Levesque.

Éléments caractéristiques:

- Plan asymétrique à un étage au-dessus du rez-de-chaussée.
- Organisation symétrique des ouvertures en façade principale.
- Lucarne-pignon en façade latérale avec fenêtre cintrée.
- Modillons en corniche.

- Utilisation de frontons triangulaires ou cintrés sur la galerie et le balcon.
- Poteaux de la galerie regroupés par deux.
- Fenêtres en oriels sur la façade latérale ouest.

Élément discutable:

- Disparition de la balustrade de la galerie du rez-de-chaussée.



Figure 70. Façades: principale sud et latérale est
Négatif C.90 - 02 - 28 (35)

▲ 162-164, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 71. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 03 - 09 (35)

Remarques: Cette demeure, aujourd'hui résidence funéraire, fut, semble-t-il, construite vers 1941 pour un médecin de la localité, le Dr Drapeau.

Éléments caractéristiques:

- Plan symétrique à un étage au-dessus du rez-de-chaussée surélevé.
- Forme cubique.
- Organisation symétrique des ouvertures.
- Haut de la porte d'entrée principale cintrée.
- Lucarne-pignon en façade principale avec fenêtre en ogive de variante Prairie.

Élément discutable:

- Le remplacement du lattage du dessous de la galerie par du vinyle.

▲ 38, rue Villeray



Figure 72. Façade principale est
Négatif No C.90 - 04 - 28 (35)

Remarques: Cette maison fut construite en 1945 pour monsieur Eugène Côté. La structure des murs est en blocs de "terra-cota" revêtue d'un parement de briques. Le travail de maçonnerie fut dirigé par l'entrepreneur Jean-Marie Saint-Pierre de Rimouski.

Éléments caractéristiques:

- Forme cubique.
- Un étage au-dessus du rez-de-chaussée.
- Toiture à croupes.
- Lucarne-pignon en façade.
- Disposition symétrique des ouvertures.
- Décor de la galerie d'influence néo-reine Anne.

Éléments discutables:

- Remplacement de la porte d'entrée principale.
- Réfection de la base du balcon à l'étage, en façade principale.



Figure 73. Façades: latérale nord et principale est
Négatif No C.90 - 04 - 27 (35)

▲ 36, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 74. Façades: latérale est et principale sud
Négatif No C.90 - 01 - 08 (35)

Remarque: Cette résidence fut construite en 1948 par monsieur Benoît Grandmaison.

Éléments caractéristiques:

- Forme cubique.
- Un étage au-dessus du rez-de-chaussée.
- Toiture en pavillon.
- Lucarne-pignon en façade.
- Disposition symétrique des ouvertures.
- Le décor de la galerie et du balcon de même que la fenestration s'inscrivent dans la variante Prairie.

Éléments discutables:

- Le recouvrement des murs extérieurs en vinyle.
- Les faux contrevents sont incompatibles avec le style de la maison.



Figure 75. Façades: latérale ouest et principale sud
Négatif No C.90 - 01 - 09 (35)

▲ 189, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 76. Façades: latérale est et principale nord
Négatif No. C.90 - 03 - 15 (35)

Remarques: Cette maison fut construite vers 1950 par Charles Ouellet.

Éléments caractéristiques:

- Un étage au-dessus du rez-de-chaussée surélevé.
- Planches cornières imitant des pilastres.
- Toiture à croupes.
- Fenestration et solarium-véranda s'inscrivant directement dans la variante Prairie.

Élément discutable:

- Changement de la porte d'entrée du solarium-véranda, incompatible avec le style de la maison.



Figure 77. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 03 -16 (35)

▲ 75, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 78. Façades: latérale est et principale nord
Négatif No C.90 - 01 - 12 (35)

Remarques: Cette résidence fut construite il y a 52 ans à Saint-Paul-de-la-Croix. Elle fut démontée et rebâtie à L'Isle-Verte, il y a 38 ans.

Éléments caractéristiques:

- Rez-de-chaussée surélevé.
- Toiture à deux versants.
- Lucarne fronton en chien assis.
- Oriels.
- Retours de corniches en pignons interrompus.
- La fenestration et les bases des poteaux de l'escalier et de la galerie s'inscrivent dans la variante Prairie.

Élément discutable:

- Le recouvrement des murs extérieurs.
- Les faux contrevents sont incompatibles avec le style de la maison.



Figure 79. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 01 - 22 (35)

▲ 244, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 80. Façades: latérale ouest et principale sud
Négatif No C.90 - 04 - 01 (35)

Remarque: Cette maison fut construite vers 1920 par Jean-Baptiste Dubé.

Éléments caractéristiques:

- Rez-de-chaussée surélevé.
- Lucarne-fronton interrompant l'avant-toit.
- Toiture à deux versants avec égouts droits.
- Retour de corniches en pignons interrompus.
- Planches cornières imitant des pilastres.
- Fenêtre triangulaire des murs-pignons.

Éléments discutables:

- Remplacement de la balustrade de la galerie et du balcon par des rampes en fer forgé.
- Remplacement de la porte d'entrée principale et de celle donnant sur le balcon.



Figure 81. Façades: principale sud et latérale est
Négatif No C.90 - 04 - 02 (35)

▲ 105, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 82. Façades: latérale est et principale nord
Négatif No C.90 - 02 - 10 (35)

Remarque: Cette maison a été construite vers 1926 par monsieur William Godbout, l'un des co-propriétaires du magasin général situé à l'ouest de cette propriété.

Éléments caractéristiques:

- Rez-de-chaussée surélevé sur un étage de soubassement.
- Lucarne-fronton interrompant l'avant-toit.
- Toiture à deux versants à égouts droits.
- Retour de corniches en pignons.

Éléments discutables:

- Le revêtement des murs extérieurs en vinyle.
- Le changement de toutes les ouvertures.
- La galerie de l'étage dont il ne subsiste que la toiture originale.
- Le recouvrement de la toiture en tôle ondulée.



Figure 83. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 02 - 02 (35)

▲ 46, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 84. Façades: latérale est et principale sud
Négatif No. C.90 - 01 - 13 (35)

Remarque: Maison construite vers 1927 pour monsieur Élisée Lévesque.

Éléments caractéristiques:

- Rez-de-chaussée surélevé.
- Lucarne-fronton interrompant l'avant-toit.
- Toiture à deux versants avec égouts droits.
- Retour de corniches en pignons.
- Planches cornières imitant des pilastres.

Éléments discutables:

- La galerie et le balcon de l'étage des combles ont été enlevés vers 1985.
- La fenestration du porche et son recouvrement de vinyle sont incompatibles avec le style de la maison.
- Les fenêtres de la maison qui ont été changées sont aussi incompatibles.



Figure 85. Façades: latérale ouest et principale sud
Négatif No. C.90 - 01 - 12 (35)

▲ 80, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 86. Façades: latérale ouest et principale sud
Négatif No. C.90 - 01 - 26 (35)

Éléments caractéristiques:

- Rez-de-chaussée surélevé.
- Lucarnes-fronton interrompant l'avant-toit.
- Toiture à deux versants à égouts droits.
- Retours de corniches en pignons.

Éléments discutables:

- Le recouvrement des murs extérieurs en vinyle, le remplacement de toutes les ouvertures et la galerie de la façade principale sont incompatibles avec le style de la maison.

▲ 195, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 87. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 03 - 18 (35)

Remarque: Cette maison a été construite vers 1925.

Éléments caractéristiques:

- Rez-de-chaussée surélevé.
- Lucarne fronton centrale.
- Toiture à deux versants avec égouts droits.
- Retour de corniches en pignons interrompus.
- Planches cornières imitant des pilastres.

Éléments discutables:

- Galerie avant, remplacement de toutes les portes et fenêtres.
- Annexe arrière avec sa galerie terrasse.



Figure 88. Façades: latérale est et principale nord
Négatif No. C.90 - 03 - 17 (35)

▲ 35, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 89. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 01 - 06 (35)

Éléments caractéristiques:

- Façade principale en mur-pignon.
- Rez-de-chaussée surélevé.
- Lucarne-fronton sur façade latérale ouest, interrompant l'avant-toit.
- Toiture à deux versants avec égouts droits.
- Retours des corniches en pignons.
- Fenêtre en ellipse dans le haut du mur pignon.
- Oriel servant de tambour à la porte d'entrée principale.

Élément discutable:

- Une fenêtre a été changée près de l'angle de la façade principale.



Figure 90. Façades: latérale ouest et arrière sud
Négatif No C.90 - 01 -07 (35)

▲ 79, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 91. Façades: latérale est et principale nord
Négatif No C.90 - 01 - 23 (35)

Remarque: Cette résidence fut construite entre 1947 et 1952 pour un certain monsieur Pettigrew.

Éléments caractéristiques:

- Rez-de-chaussée surélevé.
- Pignons-frontons multiples en façade principale.
- Retours de corniches en pignons.
- Fronton du porche cintré.
- Regroupement des colonnes du porche.
- Oriels.
- Maison néo-coloniale, version tardive du style néo-gothique Tudor.



Figure 92. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 01 - 24 (35)

▲ 175, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 93. Façades: latérale est et principale nord
Négatif No C.90 - 03 - 13 (35)

Éléments caractéristiques;

- Rez-de-chaussée surélevé.
- Toiture mansardée de type flamand à deux versants avec égouts retroussés.
- Retours de corniches en pignons.
- Disposition symétrique des ouvertures.
- Lucarne fronton centrale décorée de motifs en bois découpés de style néo-reine Anne (variante gothique).

Éléments discutables:

- Les balustres de la rampe de la galerie de la façade principale ont été remplacés par des panneaux pleins, incompatibles avec le style de la maison.



Figure 94. Façades: principale nord et latérale ouest
Négatif No C.90 - 03 - 14 (35)

1.1.2.8 LE STYLE PRAIRIE (1900 - 1930 ENV.)

Le style Prairie a été créé aux États-Unis dans le Mid-West par un groupe d'architectes relié à l'école de Chicago. Les plus connus sont Louis Sullivan et surtout Frank Lloyd Wright. Il s'agit du premier style moderne qui rompt de façon délibérée avec les styles historicisants. Toutefois, les premiers modèles sont encore marqués par l'influence de certains styles, comme le style néo-Renaissance italienne ou néo-colonial (Tudor).

Dans la municipalité de L'Isle-Verte, l'influence de ce style se limite dans la grande majorité des cas à de simples éléments de détails.

Exemples-types et caractéristiques générales

▲ 118, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 95. Façades: latérale est et principale sud
Négatif No C.90 - 02 - 112 (35)

Remarques: Cette maison a été construite en deux temps. La partie avant date de 1910 alors que la partie arrière date de 1930.

Éléments caractéristiques:

- Rez-de-chaussée surélevé.
- Avant-toit débordant.
- Fenestration.
- Poteaux de la galerie de la façade principale.

Éléments discutables:

- Le parement des murs extérieurs en vinyle.
- Le percement d'une porte-fenêtre et l'aménagement du balcon en façade latérale ouest sont incompatibles avec le style de la maison.



Figure 96. Façades: latérale ouest et principale sud
Négatif No C.90 - 02 - 12 (35)

2. LE PATRIMOINE RELIGIEUX

En plus de l'église paroissiale à Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte, la municipalité possède certains éléments d'intérêt. Ce sont: une croix de fer forgé située en bordure de la rue Saint-Jean-Baptiste, un monument au Sacré-Coeur érigé dans le parc qui longe la façade latérale sud de l'église et une croix portant Corpus, localisée près de la rue Villeray.

L'église Saint-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte

La construction de l'actuelle église de L'Isle-Verte fut entreprise en 1852. C'est en 1855 que le temple réalisé d'après les plans de l'architecte de Québec Louis-Thomas Berlinguet, est béni. Le premier décor intérieur, conçu par le fils de Louis-Thomas Berlinguet, François-Xavier Berlinguet, est terminé en 1867.

L'église reste longtemps inachevée. Un clocher temporaire est érigé sur la façade principale. Ce n'est qu'en 1890 que l'architecte de Québec, David Ouellet, dresse les plans du clocher et de la sacristie actuelle. Ces travaux de construction sont alors confiés à l'entrepreneur Cyrias Ouellet, de Cap-Santé.

Le décor intérieur est rénové entre 1915 et 1918 par l'architecte Thomas Raymond, le sculpteur Alyre Prévost et l'entrepreneur G.-Henri Dagneau. C'est à ce dernier que l'on doit le décor en bois sculpté qui se substitue au décor en stuc conçu par F.-X. Berlinguet et complété par D. Ouellet. Les derniers travaux d'importance à l'intérieur de l'église datent de 1924, alors que les galeries latérales et les jubés des soeurs sont ajoutés à l'arrière des autels latéraux. C'est l'architecte de Québec Pierre Lévesque qui en a dressé les plans.

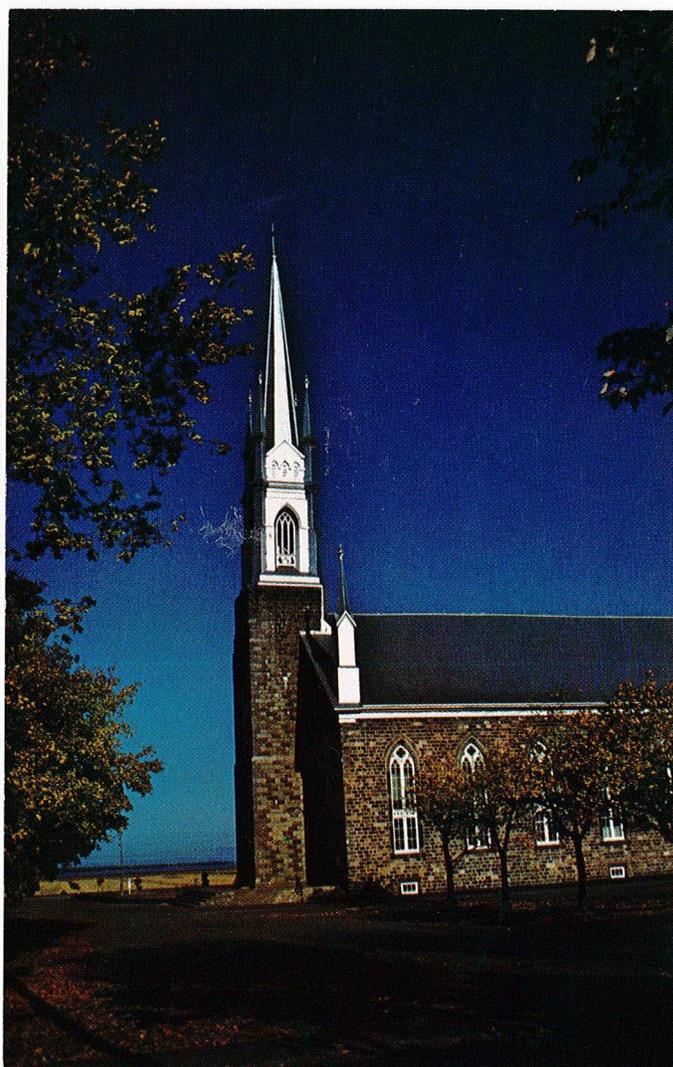


Figure 97. Photographie de Laurier Bélanger de L'Isle-Verte
Détail de la façade latérale sud de l'église

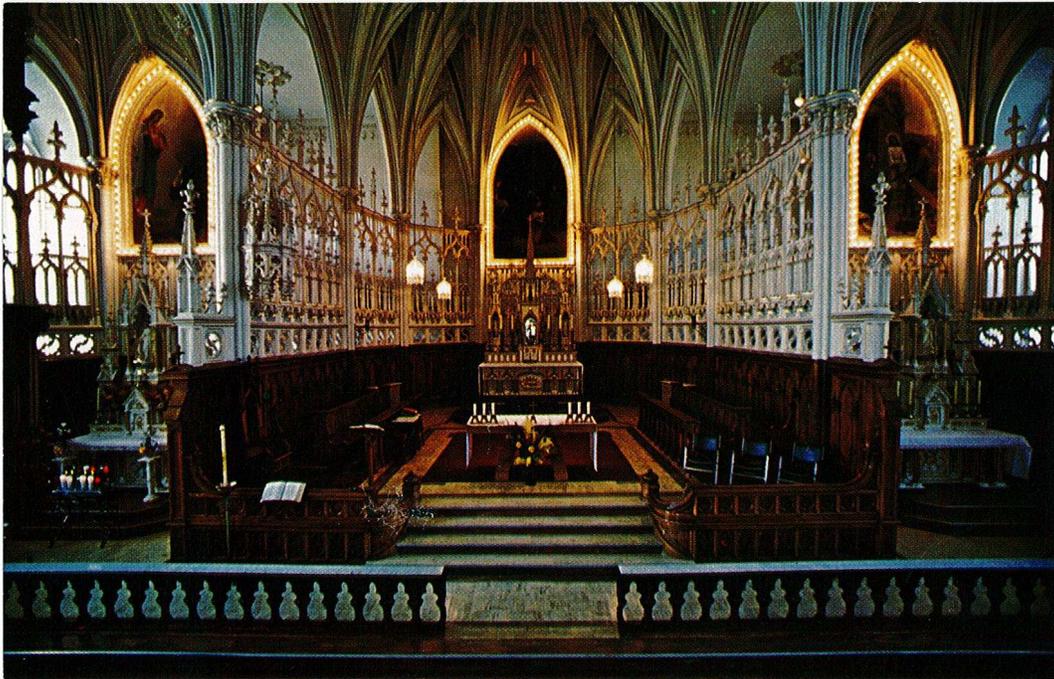


Figure 98. Photographie de Laurier Bélanger de L'Isle-Verte
Vue de l'intérieur de l'église de L'Isle-Verte

Remarques: De style néo-gothique flamboyant, l'intérieur de l'église de L'Isle-Verte est d'un intérêt exceptionnel pour ses qualités architecturales, son décor en bois sculpté et pour la statuaire qui s'y retrouve.

▲ La croix de fer forgé



Figure 99. Croix de fer forgé située à l'angle est du parterre du presbytère près de l'école Moisson d'Arts, rue Saint-Jean-Baptiste

Négatif No C.90 - 03 - 01 (35)

Remarques: Cette croix ornait probablement le clocher de la seconde chapelle de L'Isle-Verte entre 1800 et 1855. Elle fut vraisemblablement installée sur le site de l'ancienne église en 1928 pour commémorer le centenaire de la paroisse. Sa base en cailloutis s'inscrit dans la variante stylistique "Craftsman".

▲ Le monument au Sacré-Coeur



Figure 100. Monument au Sacré-Coeur érigé sur le site de l'un des anciens presbytères de L'Isle-Verte, vu depuis l'intersection de la rue Saint-Jean-Baptiste et de la rue La Noraye en direction de l'est

Négatif No C.90 - 02 - 32 (35)

▲ Croix portant Corpus de la rue Villeray



Figure 101. Croix portant corpus de la rue Villeray avec à l'arrière plan la façade latérale est de la maison de Charles Bertrand dit le vieux

Négatif No C.90 - 04 - 20 (35)

Remarques: Cette croix fut érigée sur ce site en 1934 pour commémorer le 1900e anniversaire de la crucifixion du Christ. La croix de bois d'origine fut remplacée, en 1962, par une croix en fer forgé par monsieur Jean-Baptiste Dubé. Le fer utilisé pour la croix provenait de la démolition de l'ancien pont enjambant la rivière Verte.

3. LE PATRIMOINE INDUSTRIEL ET ARTISANAL

L'Isle-Verte possède une intéressante histoire industrielle et artisanale. La municipalité recèle quelques éléments qui témoignent de cette facette de son histoire.

Sur le territoire visé par notre étude, les rives de la rivière Verte regroupent l'essentiel des sites industriels ou artisanaux repérés par notre recherche.

Tout d'abord, ce fut la rive est de la rivière Verte qui reçut le premier noyau d'implantation avec ses premières installations artisanales. Entre 1701 et 1828, plusieurs moulins à farine sont érigés sur un site correspondant à l'arrière de la propriété du 6, rue Du Verger. De ces constructions, il semble ne subsister que des vestiges archéologiques.

Le complexe industriel Bertrand

Après que Louis Bertrand eût acquis une partie des titres seigneuriaux de L'Isle-Verte et après qu'un premier pont ait été construit sur la rivière Verte en 1828, un nouveau moulin à farine est construit sur la rive ouest de la rivière. Louis Bertrand agrandit ultérieurement cet édifice et lui adjoint une carderie. Plus tard, soit vers 1850, Louis Bertrand s'associe à un commerçant de bois bien connu de Québec, William Price, pour construire et exploiter une scierie d'envergure sur la même berge ouest de la rivière. Avec les diverses constructions qui s'y greffent, ateliers, entrepôts, forges, etc., un noyau industriel se constitue.

À partir de 1850, le fils de Louis Bertrand, Charles Bertrand dit le vieux, prend en main la gestion de la seigneurie et de ses installations industrielles. Il devient notamment en 1855 le seul gestionnaire du moulin à scie. Aux installations déjà existantes, il ajoute en 1865 une fonderie qui se spécialise dans la fabrication de pièces de matériel agricole. Concurramment, Charles Bertrand, ajoute d'autres petites entreprises telles: un atelier de fabrication de machines agricoles, un atelier de fabrication de voitures et

probablement un atelier de fabrication de fuseaux. En plus, Bertrand érige au coeur de ses établissements industriels, un magasin qui sera le véritable centre de gestion de son petit "empire".

En 1881, Charles Bertrand était à la tête de 22 entreprises majoritairement situées à L'Isle-Verte. Marius Barbeau qualifia l'ensemble industriel de L'Isle-Verte du plus important du Québec après celui de Terrebonne. En 1896, peu après le décès de Charles Bertrand, une faillite provoque l'écroulement de ce petit empire.

La documentation historique ne nous permet pas, pour le moment, de dire avec certitude, comment ont évolué les structures qui abritaient toutes ces installations. Il faut toutefois préjuger que fort peu d'éléments de cette époque subsistent et que la majorité des installations n'existent plus qu'à l'état de vestiges archéologiques.

La vocation industrielle de la rive ouest de la rivière Verte ne s'arrête pas avec la faillite de 1896. La scierie, reprise en main par d'autres personnes, continue de fonctionner jusqu'en 1941, date de son incendie. Durant le premier quart du XXe siècle, l'activité industrielle connaît un certain regain avec l'ouverture d'une filature de laine sur le site de l'ancienne fonderie de Charles Bertrand.

La filature de L'Isle-Verte

En 1920, Les Textiles du Globe ltée, inaugurent leurs activités dans un complexe industriel construit en briques. On ne peut dire, pour le moment, si ces constructions récupérèrent en tout ou en partie les anciens édifices de la fonderie de 1865. Une pierre de date portant l'inscription 1920, laisse croire que l'ensemble du complexe remonte à cette époque. Les activités des Textiles du Globe ltée s'arrêtent en 1924 en raison d'une faillite. La propriété de l'ensemble industriel passe aux mains de Léon Thériault en 1932. Thériault redémarre l'entreprise en 1939 sous la raison sociale de La Filature de L'Isle-Verte Enr.

Un plan d'assurances datant probablement de cette époque nous apprend que le complexe industriel est constitué d'un agglomérat de bâtiments de briques divisé en plusieurs sections dont une section pour la récupération des laines usées, une autre pour la teinture, une autre vouée au séchage de la laine, une pour la chaufferie et deux sections destinées au cardage et au filage de la laine. À l'extrémité est de cet ensemble vient se greffer en enfilade une partie réservée aux bureaux et une autre affectée au magasin.

▲ 25, 25a, 27 et 27a, rue Villeray



Figure 102. Façades: principale est et latérale sud

Négatif No C.90 - 04 - 22 (35)

Remarques: Coeur du petit "empire" industriel de Charles Bertrand, cet ancien magasin général, aujourd'hui transformé en édifice à logements multiples, est probablement, avec la maison de Charles Bertrand, le seul vestige industriel de l'époque de prospérité économique qui marqua L'Isle-Verte entre 1850 et 1900. L'édifice recélait autrefois en plus du magasin général, les bureaux de Charles Bertrand et la voûte. Le potentiel d'utilisation de ce bâtiment pour des fins d'interprétation est très grand.

▲ 61, rue Villeray



Figure 103. Façade principale nord de la Filature de L'Isle-Verte
Négatif No C.90 - 04 - 30 (35)

Remarques: Comme dans tous les ensembles industriels, l'architecture de la Filature de L'Isle-Verte a subi de nombreuses transformations qui correspondaient à de nouveaux besoins. Ainsi, la partie est du bâtiment a été allongée, on lui a aussi ajouté un étage.



Figure 104. Façade principale nord de la Filature de L'Isle-Verte,
vue en direction de l'est

Négatif No C.900 - 04 - 31 (35)

▲ La Filature de L'Isle-Verte



Figure 105. Partie de la façade nord du Complexe industriel
Négatif No C.90 - 04 - 32 (35)

Remarques: L'appareillage des murs de briques structuraux est un appareillage commun. Deux nouvelles fenêtres et des bouches de ventilation ont été percées dans le mur pignon.



Figure 106. Façade sud du complexe industriel
Négatif No C.90 - 04 - 33 (35)



Figure 107. Partie de la façade est du complexe industriel
Négatif No C.90 - 04 - 34 (35)



Figure 108. Cheminée de la chaufferie, façade est du complexe industriel

Négatif No C.90 - 04 - 35 (35)

Le même plan d'assurance nous fait connaître les fonctions des divers bâtiments secondaires qui ont été construits au sud et à l'est du complexe principal. Ce sont un entrepôt du côté sud et du côté est un garage, un entrepôt de laine et un entrepôt de charbon, aujourd'hui démoli.



Figure 109. Façade latérale nord de l'entrepôt de la Filature de
L'Isle-Verte

Négatif No C.90 - 04 - 36 (35)

Élément discutable: La porte de garage aménagée dans la façade latérale nord est incompatible avec le style du bâtiment.



Figure 110. Façade principale nord des garage et entrepôt de laine
Négatif No C.90 - 05 - 01 (35)

Remarque: L'entrepôt de charbon situé à l'extrémité est de ces bâtiments contigus a été démoli.



Figure 111. Façade principale nord de l'entrepôt de laine
Négatif No C.90 - 05 -02 (35)

La vocation de filature est conservée au complexe industriel jusqu'en 1965. L'héritier Roland Thériault transforme les activités de l'entreprise qui deviendra un atelier de confection de vêtements qui continuera de fonctionner sous la raison sociale de La Filature de L'Isle-Verte enr.

La beurrerie

Vers 1910-1920, une autre entreprise de transformation vient s'insérer dans le complexe industriel de la rive ouest de la rivière Verte. Essentiellement liée à la vocation agricole de la paroisse rurale de Saint-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte, la beurrerie est la propriété de la famille Thériault. Ce type de bâtiment, jadis très commun dans toutes les paroisses rurales du Québec, se fait rare.

▲ rue Villeray. Ancienne beurrerie.

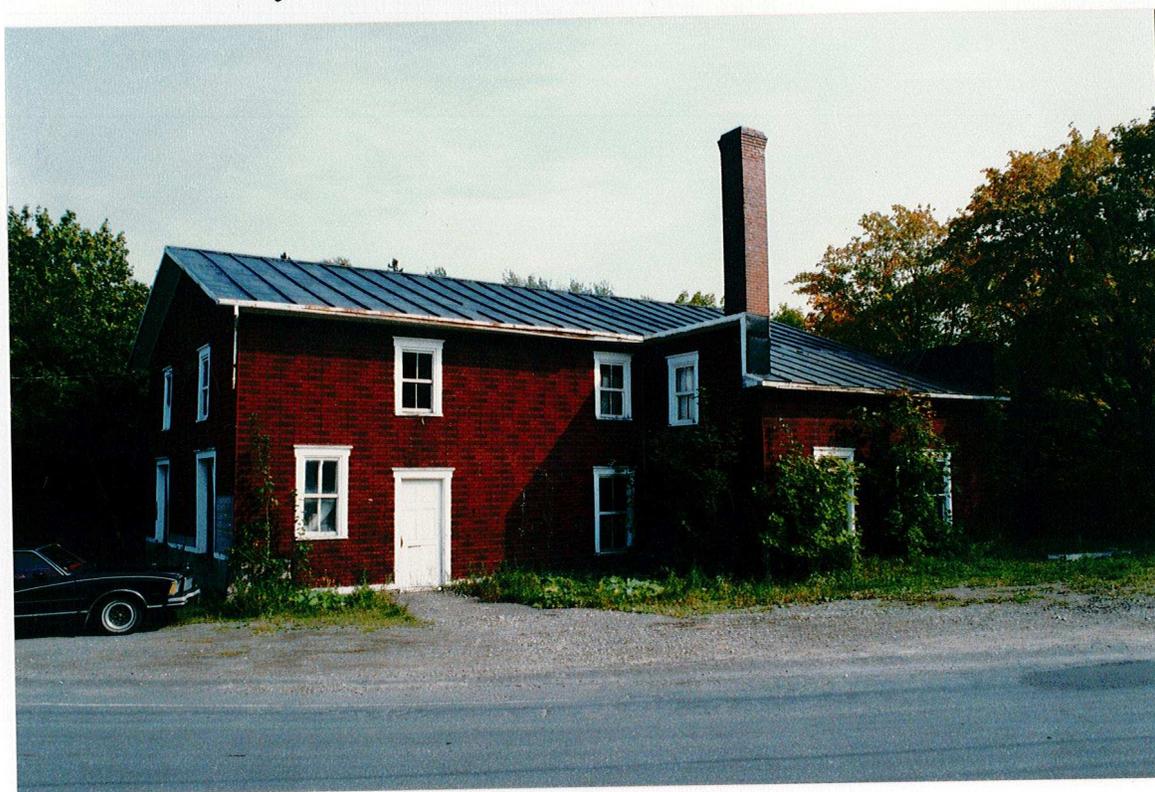


Figure 112. Façades: latérale nord et principale est

Négatif No C.90 - 04 - 23 (35)

Remarques: Ce bâtiment, construit probablement entre 1910 et 1920, possède une structure de bois de type «balloon frame». Les murs extérieurs sont recouverts de papier brique alors que la toiture est recouverte de tôle à agrafe.



Figure 113. Façade: latérale nord et principale est
Négatif No C.90 - 04 - 24 (35)



Figure 114. Façades: latérale nord et principale est
Négatif No C.90 - 04 - 29 (35)

Remarques: En plus d'exploiter la beurrerie de L'Isle-Verte, la famille Thériault maintenait un petit commerce de détail d'appareils laitiers. Ce petit bâtiment de la rue Villeray était utilisé comme local commercial attenant à la laiterie.

Éléments discutables: Le recouvrement des murs extérieurs en vinyle, le recouvrement du toit et de la corniche en pignon avec du bardeau d'asphalte et le changement des ouvertures sont incompatibles avec le style de l'édifice.

4. LES BATIMENTS SECONDAIRES

À l'intérieur du périmètre de notre étude, aucun ensemble agricole à caractère patrimonial n'a été relevé. Cependant, nous avons retrouvé un certain nombre de bâtiments secondaires qui sont presque essentiellement des remises-écuries qui ont été, dans certains cas, transformées en garage pour automobiles.

- ▲ Bâtiment secondaire du magasin de meubles J.L. Pettigrew, côté sud de la rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 115. Façades: latérale est et principale nord
Négatif No C.90 - 02 - 24 (35)

Remarques: Petit bâtiment de service exceptionnellement bien conservé. Cette remise-écurie possède une toiture à deux versants avec égouts retroussés. Le mur de la façade principale est recouvert de planches verticales alors que celui de la façade latérale est recouvert en bardeaux de cèdre. L'édifice s'inscrit dans la variante stylistique néo-classique.

▲ 46, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 116. Façades: latérale ouest et principale sud
Négatif No C.90 - 01 - 14 (35)

Remarques: Remise-écurie avec toiture à deux versants avec égouts droits. Les murs sont lambrissés en planches verticales alors que la toiture est recouverte en bardeaux de cèdre.

▲ 80, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 117. Façades: latérale nord et principale est

Négatif No C.90 - 01 - 25 (35)

Remarques: Cette remise a été construite en 1908. Les murs extérieurs sont recouverts de bardeaux de cèdre. La toiture est partiellement recouverte en tôle ondulée et en bardeaux de cèdre.

▲ 48, rue Villeray



Figure 118. Façades: principale est et latérale nord
Négatif No C.90 - 04 - 16 (35)

Remarques: Remise-écurie s'inscrivant dans la variante stylistique néo-coloniale. Les murs extérieurs sont recouverts de planches verticales alors que la toiture est recouverte en bardeaux de cèdre. La base du mur de la façade principale est recouverte avec du bardeau de cèdre.

Éléments discutables:

- Nouvelle fenestration au premier niveau en façade principale.
- Nouvelle porte d'entrée.
- Construction d'une cage en blocs de béton et structure de métal devant la porte coulissante de la façade principale.

▲ 101, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 119. Façades: latérale nord et principale ouest

Négatif No C.90 - 01 - 36 (35)

Remarques: Cette remise écurie a été partiellement transformée en garage. Les murs extérieurs sont recouverts en planches verticales alors que la toiture est recouverte avec du bardeau d'asphalte. les retours de corniches en pignons sont interrompus. L'édifice s'inscrit dans le courant stylistique néo-colonial.

▲ 131-133, rue Saint-Jean-Baptiste



Figure 120. Façade: principale nord

Négatif No C.90 - 02 - 23 (35)

Remarques: La petite remise-écurie fut allongée et rebâtie en grande partie en 1976 pour loger un garage pour automobile. On y a alors réinstallé des éléments anciens comme la porte qui pourrait être la porte d'origine de la maison. Les murs de ce petit bâtiment sont lambrissés de planches verticales. La toiture est recouverte de tôle ondulée.

5. ANALYSE DES PAYSAGES CULTURELS ET RECOMMANDATIONS

Le village de l'Isle-Verte possède des paysages culturels particulièrement variés et riches sur le plan patrimonial. Ceux-ci recèlent un grand potentiel de mise en valeur qui, s'il est mis à profit, peut engendrer des retombées économiques non négligeables dans la municipalité. Pour ce faire, il faut cependant qu'un certain nombre de mesures soient prises. Parmi celles-ci, nous avons identifié celles que nous jugeons essentielles à la préservation de ce qui subsiste.

La première consiste à la détermination d'un zonage qui circonscrit les endroits où doivent prioritairement s'appliquer les mesures dont on recommande l'application. C'est à l'intérieur de ce zonage que l'on retrouve les paysages culturels les plus intéressants ainsi que les plus fortes concentrations d'éléments patrimoniaux. Celui-ci se divise en deux types de zone suivant le degré de sensibilité du contenu patrimonial de chacune d'elle:

- 1) Une zone de grande sensibilité;
- 2) Une zone de moyenne sensibilité.

Ces deux types de zonage sont répartis en plusieurs composantes. Mentionnons que des éléments d'intérêt patrimonial peuvent cependant se retrouver de manière ponctuelle à l'extérieur de ces deux zones. Leur densité ne permet toutefois pas qu'ils fassent l'objet d'un zonage.

1. ZONE DE GRANDE SENSIBILITÉ

Cette zone qui constitue le coeur du village s'articule autour de l'église et de la place de l'église. Elle comprend principalement l'église, le presbytère, l'ancien couvent et la maison Louis Bertrand. Nous y avons inclus à l'ouest les terrains et bâtiments situés entre

les rues de la Noraye et Louis Bertrand, notamment à cause de leur situation stratégique en bordure de la place de l'église.

Justification: Secteur significatif pour l'histoire et la culture de village. On y retrouve l'église, le presbytère, l'ancien couvent, la maison Michaud (ancien manoir seigneurial Bertrand) et plusieurs monuments religieux.

Principes d'intervention: Préserver l'intégrité des témoins architecturaux et des paysages.

Moyens réglementaires:

- Respect des éléments d'origine suivant le type stylistique:
 - volumes;
 - matériaux de recouvrement des toitures et des murs;
 - ouvertures: chambranles, entablements, portes et fenêtres;
 - galeries et décors menuisés;
 - volumes des souches de cheminées;
 - aucune démolition d'éléments valables.
- Constructions nouvelles:
 - Idéalement aucune construction nouvelle dans cette partie ou alors étudier soigneusement l'impact visuel de tout projet de construction ou d'aménagement (rues Bertrand, La Noraye et école).
- Pollution visuelle:
 - Idéalement, enfouissement des lignes hydro-électriques, de téléphone et câble (s'il y a lieu);
 - réglementer l'affichage.
- Autres moyens:
 - Procéder à une étude de réaménagement de la place de l'église dans le but de la mettre en valeur:

- amélioration de l'accès du côté de la route 132 (vue du Seigneur Côté);
- stationnements;
- éclairage;
- bancs.

On devrait idéalement entreprendre un aménagement paysager de l'ensemble de la zone, notamment du côté nord entre l'église et la rue du seigneur Côté. L'aménagement d'un petit parc serait souhaitable. Compte tenu de sa situation stratégique le long de la route 132 et par là même de sa visibilité, il y aurait lieu d'apporter un soin particulier à cet aménagement.

- Sur les côtés est et ouest, diminuer l'impact visuel des constructions ou stationnements existants par des aménagements paysagés appropriés principalement du côté de l'école;
- Replanter des arbres du côté sud de la rue Saint-Jean-Baptiste, là où ils sont disparus;
- Mise en place d'un mobilier urbain qui tienne compte de la spécificité du site.



Figure 121. Vue de la place de l'église depuis la rue de la Noraye en regardant vers l'est.

Négatif No C.90 - 02 - 32 (35)



Figure 122. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste en regardant vers l'ouest depuis la hauteur de la maison Louis Bertrand

Négatif No C.90 - 03 - 11 (35)



Figure 123. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste en regardant vers l'est depuis la rue Louis Bertrand

Négatif No C.90 - 03 - 12 (35)

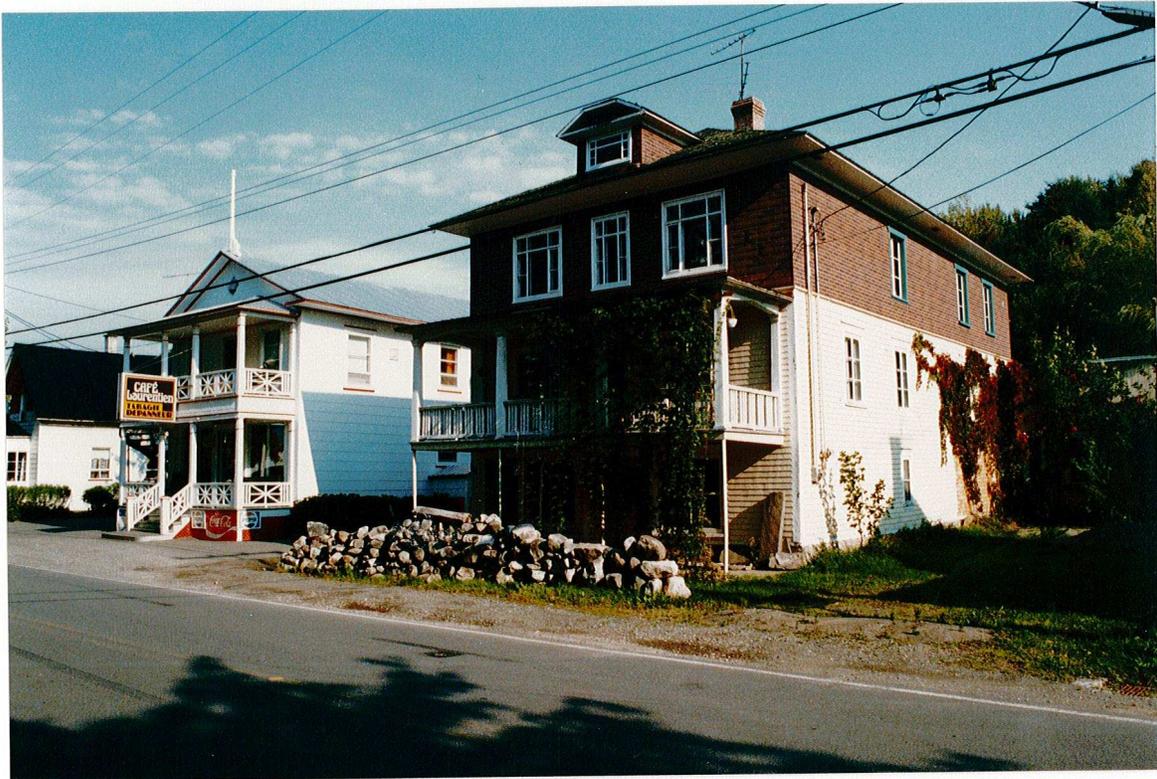


Figure 124. Vue en regardant vers le sud est des maisons sises du côté sud de la rue Saint-Jean-Baptiste, depuis l'intersection de la rue de la Noraye

Négatif No: C.90 - 03 - 10 (35)

2. ZONE DE MOYENNE SENSIBILITÉ

Cette zone se décompose en trois sections. Les deux premières sont situées au coeur du village, de chaque côté du site institutionnel (zone de grande sensibilité). Elles sont approximativement délimitées à l'ouest par l'ancienne cour de circuit et à l'est par les rues des Forges et Notre-Dame. L'autre section s'étend sur les deux rives de la rivière Verte, depuis la rue du Seigneur Côté au nord (route 132) jusqu'à la hauteur de l'ancienne fonderie Bertrand au sud.

Sur la rive est, elle comprend tout le terrain municipal situé à l'ouest de la rue du Verger ainsi qu'une bande de terrain du côté est. Sur l'autre rive de la rivière, elle comprend toutes les propriétés situées du côté nord de la rue Villeray ainsi que les terrains de l'ancienne résidence de Charles Bertrand (48, rue Villeray). Depuis cet endroit, la zone longe la rue Villeray vers le sud puis la rue de la Filature, pour englober tous les terrains de l'ancienne fonderie.

Outre des architectures diversifiées, cette zone comprend des paysages naturels, particulièrement intéressants.

Justification: Secteur particulièrement riche pour l'histoire locale.

- Trame typique de village-rue (rue Saint-Jean-Baptiste).
- Qualité, diversité et ancienneté des architectures (industrielle, commerciale et résidentielle).
- État de conservation et d'intégrité très valable des témoins architecturaux et des paysages.
- Présence de vestiges archéologiques potentiels.
- Présence d'une topographie variée et d'un couvert végétal relativement bien conservé.

Principes d'intervention

- Favoriser la lecture de la trame ancienne;
- mettre en valeur les qualités particulières des types architecturaux;
- harmoniser et intégrer très soigneusement les constructions nouvelles, notamment pour le développement résidentiel du «domaine Bertrand» qui se trouve à proximité (angle Saint-Jean-Baptiste et du Verger).

Moyens réglementaires:

- Patrimoine bâti:
 - Respect des caractères architecturaux suivant la typologie stylistique;
 - tolérer des matériaux contemporains compatibles avec chaque type stylistique.
- Constructions nouvelles:
 - Permettre les constructions nouvelles strictement nécessaires en autant qu'elles respecteront:
 - l'alignement général (marge de recul);
 - les volumes moyens;
 - le rythme existant;
 - le gabarit des ouvertures;
 - l'harmonisation des matériaux ou des couleurs.
- Autres moyens:
 - Incitatifs financiers pour les propriétaires du secteur.
 - explorer programmes de requalification visuelle de la rue Saint-Jean-Baptiste incluant:
 - restauration des immeubles et des devantures;
 - affichage commercial;

- revégétation de la rue Saint-Jean-Baptiste là où les arbres ont été éliminés;
- mobilier urbain approprié;
- élimination ou atténuation des nuisances visuelles (poteaux, fils électriques et câbles téléphoniques, etc.).

Une partie du travail à effectuer, notamment dans la rue Saint-Jean-Baptiste, peut être réalisée dans le cadre des projets rues principales d'Héritage Canada.



Figure 125. Vue de l'entrée est du village par la rue Saint-Jean-Baptiste à la hauteur du no 17 en regardant vers l'ouest.

Négatif No C.90 - 01 - 01 (35)



Figure 126. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste en regardant vers l'est à la hauteur du no 46.

Négatif No C.90 - 01 - 15 (35)



Figure 127. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste en regardant vers l'ouest à la hauteur du no 50.

Négatif No C.90 - 01 - 16 (35)



Figure 128. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste en direction ouest à la hauteur de la rue Notre-Dame.

Négatif No C.90 - 01 - 30 (35)



Figure 129. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste en direction est à la hauteur de la rue Notre-Dame.

Négatif No C.90 - 01 - 29



Figure 130. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste à la hauteur du no 119 en regardant vers l'ouest.

Négatif No C.90 - 02 - 09 (35)



Figure 131. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste à la hauteur du no 119 en regardant vers l'est.

Négatif No C.90 - 02 - 08 (35)



Figure 132. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste en face de l'école, en regardant vers l'est.

Négatif No C.90 - 02 - 25 (35)



Figure 133. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste en face de l'école en regardant vers l'ouest.

Négatif No C.90 - 02 - 26 (35)

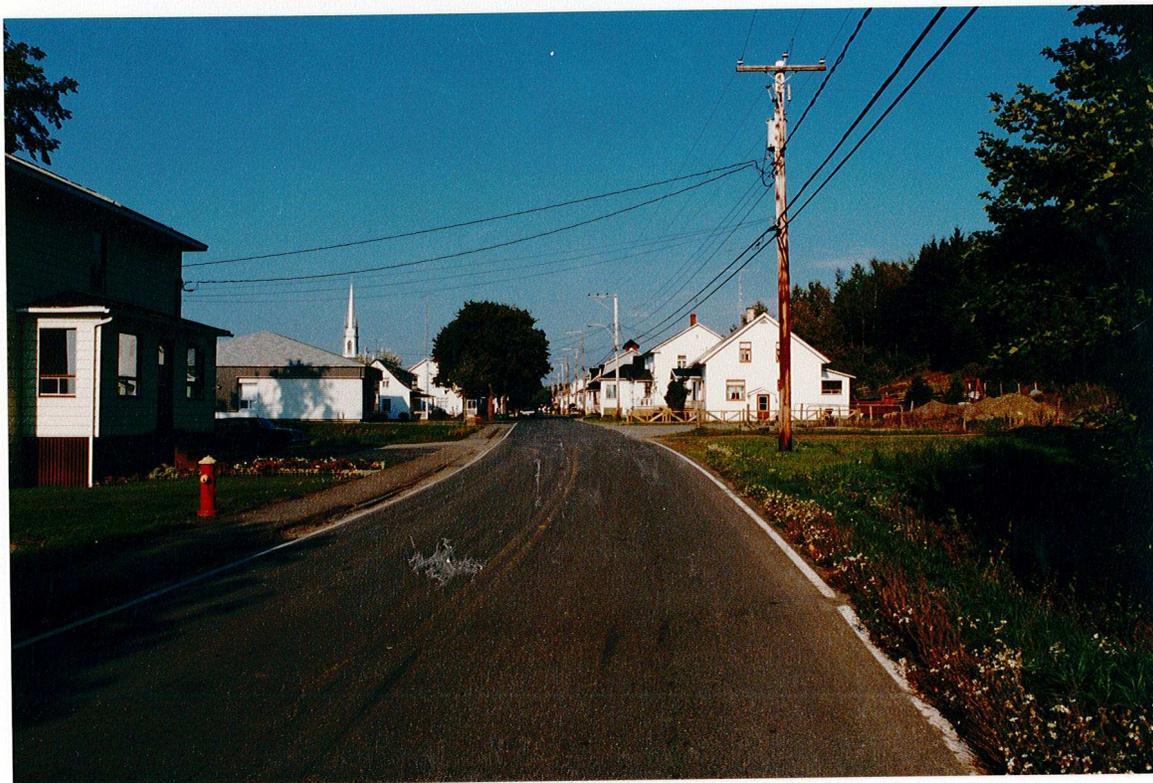


Figure 134. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste en regardant vers l'est à la hauteur du no 220.

Négatif No C.90 - 08 - 23 (35)



Figure 135. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste à la hauteur du no 220 en regardant vers l'ouest.

Négatif No C.90 - 03 - 24 (35)



Figure 136. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste en regardant vers l'est à proximité de la rue du Verger.

Négatif No C.90 - 05 - 14 (35)



Figure 137. Vue de la rue Saint-Jean-Baptiste en regardant vers l'ouest à son intersection avec la route 132.

Négatif No C.90 - 05 - 13 (35)

▲ La rue du Verger



Figure 133. Vue de la rue du Verger en regardant vers le sud-ouest depuis l'intersection avec la rue Saint-Jean-Baptiste

Négatif No C.90 - 05 - 15 (35)



Figure 139. La rue du Verger en regardant vers le nord-est à la hauteur du no 18.

Négatif No C.90 - 05 - 12 (35)



Figure 140. Vue des vestiges d'un ancien barrage de la rivière Verte, probablement le site d'un ancien moulin.

Négatif No C.90 - 04 - 07 (35)



Figure 141. Vue du 18 de la rue du Verger en regardant vers le sud-ouest.

Négatif No C.90 - 05 - 11 (35)



Figure 141. Vue du haut de la côte du Verger en direction de la maison Narcisse Bertrand.

Négatif No C.90 - 05 - 09 (35)

▲ La rue Villeray



Figure 142. Vue de la rue Villeray en regardant vers le nord est à la hauteur du no 59.

Négatif No C.90 - 05 - 08 (35)



Figure 143. Vue de la rue Villeray en regardant vers le nord est depuis le no 696.

Négatif No C.90 - 05 - 07 (35)

MOYENS DE PROTECTION STATUTAIRE EN VERTU DE LA LOI SUR LES BIENS CULTURELS

a) À titre de monument historique

- bâtiment déjà classé:
 - ancienne cour de circuit, 199 rue Saint-Jean-Baptiste classée monument historique en 1979
- bâtiments dont on propose le classement:
 - maison Louis Bertrand 168 rue Saint-Jean-Baptiste: extérieur et intérieur;
 - Église Saint-Jean-Baptiste: intérieur.

b) Bâtiments dont on propose la citation:

- l'Église (extérieur);
- le presbytère;
- l'ancien couvent;
- la maison Charles Bertrand, 48 rue Villeray;
- la maison Narcisse Bertrand, 42 rue du Verger;
- l'ancien Magasin général des Bertrand, 25, 25a, 27 et 27a rue Villeray;
- l'ancienne beurrerie, rue Villeray;
- l'ancien complexe industriel, 61, rue Villeray.

MOYENS DE SENSIBILISATION ET DE MISE EN VALEUR

Pour l'A.T.R. du Bas-Saint-Laurent, l'industrie touristique demeure une des priorités du développement économique régional. Dans cette optique, nous pensons que le village de L'Isle-Verte possède un potentiel des plus intéressants qui, pour diverses raisons, demeure largement sous-exploité. Pourtant les retombées économiques que celui-ci serait susceptible de générer pour l'économie locale sont loin d'être négligeables. Bien que ceci ne puisse s'obtenir sans apport financier préalable, mentionnons qu'il existe, malgré un contexte économique difficile, plusieurs possibilités de financement. D'une part, à l'intérieur de programmes gouvernementaux spécifiques ou généraux par le biais de divers ministères: ex: Affaires culturelles, Affaires municipales, Tourisme, O.P.D.Q. (entente cadre Canada-Québec sur le développement du tourisme).

D'autre part, par le secteur privé, grâce, entre autres choses, à des dons, commandites ou par l'intermédiaire d'événements spéciaux (concours, rallye, etc.). À cet égard, les commerçants et industriels, les institutions bancaires et les particuliers peuvent être mis à contribution. Mentionnons que l'ensemble peut-être réalisé par étapes suivant les priorités et les sommes d'argent disponibles. La première étape consiste à l'adoption, par la municipalité, de moyens réglementaires ainsi que d'un zonage approprié visant à assurer le cadre propice à la protection et à la mise en valeur des paysages culturels du village.

La création d'une fondation du patrimoine nous paraît par ailleurs le meilleur moyen de parvenir aux résultats escomptés.

Parmi les avantages que nous y voyons, mentionnons:

- la légèreté et la souplesse administrative;
- la continuité et la permanence de l'action;
- un outil de développement collectif;

- un objet de fierté et d'appartenance locale.

Parmi les moyens à mettre en oeuvre pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, mentionnons:

- la sensibilisation des propriétaires à leur patrimoine au moyen d'assemblées d'information, de brochures et de publications techniques spécialisées. À cet égard, il y a possibilité de collaboration avec la M.R.C. et le ministère des Affaires culturelles afin d'obtenir un support technique spécialisé;
- réalisation de recherches spécifiques sur les bâtiments les plus significatifs (si possible avec la collaboration des propriétaires);
- mise en place de panneaux sur les bâtiments indiquant leur ancienneté et leur fonction d'origine;
- installation de tables de lecture à des endroits spécifiques afin de renseigner les visiteurs sur l'histoire locale ou sur les installations qui se trouvaient sur le site (ex: ancien moulin). Signalisation routière sur la route 132;
- établissement d'un circuit de visites depuis la place de l'église jusqu'aux rues du Verger et Villeray. Étudier à cet effet la possibilité de jeter une passerelle au-dessus de la rivière Verte et d'établir un sentier sur les propriétés riveraines ou aboutirait le pont;
- réalisation d'un dépliant touristique sur l'histoire locale. Établir divers mécanismes en collaboration pour la publicité avec la Scobiv, les kiosques d'informations touristiques, les chaînes de télévision locales, l'industrie hôtelière régionale, les agences de voyages - circuits d'autobus - les commissions scolaires, etc.;
- constitution d'audio-guides, de carnets pédagogiques visant à faire connaître l'histoire locale;

- formation et emploi de guides-interprètes pendant la saison estivale;
- mise sur pied, avec la collaboration des propriétaires d'anciennes maisons dont l'intérieur possède un intérêt patrimonial, d'une journée «Portes ouvertes» où les visiteurs pourraient être reçus par les propriétaires;
- mise sur pied d'un concours annuel de la conservation du patrimoine architectural avec remise de prix (financement par commandites);
- mise sur pied de circuits thématiques d'interprétation du paysage et de découverte de l'architecture.

Nous recommandons en outre qu'une étude soit entreprise sur le patrimoine industriel de L'Isle-Verte. À cet effet on pourrait obtenir la collaboration de l'Université du Québec à Rimouski ou de l'Université Laval à Québec. Des fouilles archéologiques pourraient également être entreprises sur certains sites.

Compte tenu de l'importance régionale de la famille Bertrand et des installations industrielles qu'elle a établies à L'Isle-Verte, il serait opportun d'étudier la possibilité de réaliser un centre d'interprétation sur le patrimoine industriel. Celui-ci pourrait être localisé dans une section de l'ancienne usine. On pourrait y montrer également divers artéfacts et machines agricoles fabriqués par les industries Bertrand.

Nous recommandons en outre, compte tenu de la richesse exceptionnelle qu'elle possède pour le patrimoine local, voire national, qu'une étude soit entreprise sur la maison Louis Bertrand et son contenu.

Nous recommandons également que soit étudiée la possibilité d'une mise en valeur de la maison avec un accès limité aux visiteurs. Il va sans dire que nous recommandons fortement son classement ainsi que celui de son contenu afin que ses propriétaires actuels puissent les conserver adéquatement.

CONCLUSION

Nous le constatons, les possibilités de mise en valeur du patrimoine local sont très importantes, au point que l'on doive établir des priorités à court, moyen et long terme.

Cette mise en valeur s'inscrit par ailleurs tout à fait dans le plan de développement de l'industrie touristique régionale au niveau des priorités (A.T.R.). Nous ajouterons que de tels projets de mise en valeur par le biais de fondations privées existent un peu partout aux États-Unis et au Canada, notamment en Ontario.

Il s'agit avant tout de faire preuve de dynamisme et d'originalité. Le produit est là, il s'agit de le vendre ! À cet égard, le tourisme culturel peut s'avérer d'un apport appréciable pour l'économie locale qui en a bien besoin. Certes il y a des efforts à faire pour y parvenir et bien des écueils à surmonter, mais on n'a rien sans rien ! Pour obtenir des résultats à long terme, il faut commencer par investir aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

Casgrain et Pelletier, architectes; Martin, Léonidoff, Provencher, Lepage et Associés: La Cour de circuit de L'Isle-Verte. Étude de mise en valeur. Québec, Le Groupe M.L.P.L., [1], 89 p., Annexes non-paginées, [11].

Commission des biens culturels. Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec. Tome I. Québec, la Commission des biens culturels du Québec, 1990, XIX, 540 p., ill.

Comité des fêtes du cent-cinquantième anniversaire. Album souvenir des Fêtes du 150e anniversaire d'érection canonique de L'Isle-Verte 1828-1978, L'Isle-Verte, Castelriand Inc., Éditeur, 1978, 192 p., ill.

Fabrique de Saint-Jean-Baptiste de L'Isle-Verte. L'église de L'Isle-Verte, L'Isle-Verte, la Fabrique, [S.D.], 2 ff.

Michaud, Robert. L'Isle-Verte, vue du large avec la collaboration de Gérard Filion, Montréal, Leméac, 1978, 354 p., ill.

Québec, Ministère des Affaires culturelles. Inventaire des sites archéologiques, Québec, M.A.C. (document ordiolingue).

Québec, Ministère des Affaires culturelles. Claude Michaud et Robert Côté: Macro-inventaire. Analyse synchronique des agglomérations. Analyse thématique de l'architecture. Comté de Rivière-du-Loup, Québec, M.A.C., 1978.

Québec, Ministère des Affaires culturelles. Guy-André Roy. **Macro-inventaire. Églises et oeuvres d'art. Comté de Rivière-du-Loup.** Québec, M.A.C., 1978.

Québec, Ministère des Affaires culturelles. Lise Cyr. **Macro-inventaire ethnologie. Rapport synthèse Comté Rivière-du-Loup,** Québec, M.A.C., et le CÉLAT, 1979.

Québec, Ministère des Affaires culturelles. Renée Côté. **Macro-inventaire. Rapport historique du Comté de Rivière-du-Loup,** Québec, M.A.C., 1978.

Québec, Ministère des Affaires culturelles. **Renseignements sur le patrimoine culturel destiné aux municipalités régionales de comté tirés du macro-inventaire et utiles pour élaborer un schéma d'aménagement. Information patrimoniale à la municipalité régionale de Comté Rivière-du-Loup,** Québec, M.A.C., mai 1984, 20 p., carte.